

# Recueil central de données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale

**Données relatives à l'hébergement de personnes  
sans abri durant la période 2010-2014**

Rédacteur principal: Jasper De Witte

## la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri  
Steunpunt thuislozenzorg Brussel



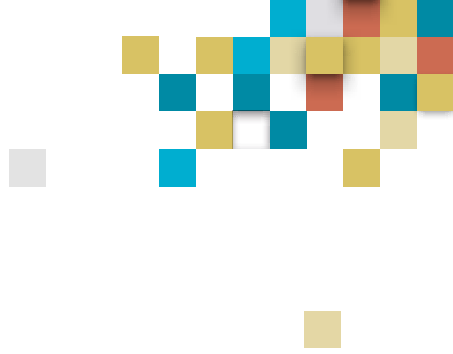
## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes et institutions grâce auxquelles nous avons pu réaliser le recueil central de données (RCD):

- ▶ Les travailleurs de terrain qui ont encodé les données ainsi que leur direction.
- ▶ Les membres du groupe de travail 'RCD' pour leur implication et leurs conseils.
- ▶ La fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris (AMA).
- ▶ La fédération des maisons d'accueil et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur des personnes en difficultés et des sans-abri en Région bruxelloise (fédération Bico).
- ▶ Le Centrum Algemeen Welzijnswerk Brussel.
- ▶ Tous les centres ayant participé au recueil:
  - ▶ Home Baudouin
  - ▶ La maison d'accueil Les Petits Riens
  - ▶ Le Foyer Georges Motte
  - ▶ L'Ilot Locquenghien
  - ▶ Tous les départements du CAW
  - ▶ Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales
  - ▶ Chant d'oiseau
  - ▶ Chèvrefeuille
  - ▶ Le Home Victor du Pré
  - ▶ La maison Rue verte
  - ▶ La Maison de la Mère et de l'Enfant
  - ▶ Accueil Montfort
  - ▶ Les trois pommiers
  - ▶ Source La Rive
  - ▶ Ilot 160
  - ▶ Porte Ouverte
  - ▶ Talita
  - ▶ Le Relais
  - ▶ Les Foyers d'accueil
  - ▶ Le Centre Ariane
  - ▶ @Home
- ▶ Les ministres de l'Aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune et le ministre compétent pour l'Action sociale et la Famille de la Commission Communautaire Française qui soutiennent le Centre d'appui bruxellois au secteur de l'aide aux sans-abris depuis sa fondation ainsi que le recueil central de données qu'ils considèrent comme une tâche essentielle.

# Sommaire

<b>1. Introduction</b>	<b>5</b>
<b>2. Le secteur bruxellois de l'aide aux sans-abris</b>	<b>6</b>
2.1. Un secteur avec une offre différenciée	6
2.2. Le nombre de places agréées dans les services d'hébergement à Bruxelles	7
<b>3. Méthodologie</b>	<b>8</b>
3.1. Systèmes d'enregistrement et centralisation des données	9
3.2. Le RCD: un système négocié, partagé et validé par le secteur	9
3.3. Données collectées	10
3.4. Les centres d'hébergement agréés participant au RCD	10
3.5. Représentativité du recueil central de données	11
<b>4. Résultats</b>	<b>13</b>
4.1. Présentation générale de la population étudiée et nombre de séjours	13
4.1.1. Le nombre de personnes et de séjours dans les centres d'accueil, entre 2010 et 2014	13
4.1.2. Le nombre de séjours par personne	14
4.1.3. Le nombre d'enfants	15
4.2. Caractéristiques socio-démographiques	16
4.2.1. Sexe	16
4.2.2. Etat civil et situation familiale	18
4.2.3. Age	19
4.3. Séjour des familles	20
4.4. Durée de séjour	20
4.4.1. Durée de séjour selon le type de service	20
4.4.2. Durée de séjour selon le sexe	22
4.5. Données collectées lors de l'admission	23
4.5.1. Type de logement avant l'admission	23
4.5.2. Région du dernier domicile déclaré	24
4.5.3. Origine de l'orientation vers les services	25
4.5.4. Revenus financiers lors de l'accueil	25
4.5.5. Niveau de scolarité	26
4.5.6. Nationalité	27
4.5.7. Statut de séjour	27
4.6. Données récoltées lors du départ du lieu d'accueil	28
4.6.1. Type de logement après le séjour en service d'hébergement	28
4.6.2. Revenus lors de l'accueil et après le séjour	30
<b>5. Conclusions</b>	<b>31</b>
<b>6. Perspectives</b>	<b>32</b>
<b>7. Annexes</b>	<b>33</b>
<b>8. Liste des abréviations</b>	<b>37</b>
<b>9. Liste des tableaux et figures</b>	<b>38</b>



# 1. Introduction

En tant que Centre d'Appui au secteur de l'aide aux personnes sans-abri, la Strada a pour mission l'observation du phénomène du sans-abrisme, du secteur et des politiques publiques en la matière à Bruxelles. Dans le cadre de cette mission, le Centre d'Appui met en place des outils de recueil de données quantitatives et qualitatives au sujet des personnes sans-abri et des services du secteur. Le recueil central de données est un des outils de récolte de données chiffrées, à côté du dénombrement des personnes sans-abri<sup>1</sup>, permettant d'objectiver certaines réalités et apporter une meilleure connaissance du public et de l'offre des services du secteur.

Ce rapport présente les données des centres d'hébergements pour personnes sans-abri à Bruxelles, agréés par la Commission communautaire française (Cocof), la Commission Communautaire Commune (Cocom) et la Vlaamse Gemeenschap (VG), sur la période 2010-2014.

La récolte et la centralisation de ces données sont le fruit d'un long travail mené par la Strada, en étroite collaboration avec les maisons d'accueil, les centres d'hébergement d'urgence et de crise et les fédérations du secteur.

En effet, jusqu'en 2010, il n'existait pas de centralisation des données relatives aux usagers et à la fréquentation des services d'hébergement agréés par les différents pouvoirs compétents à Bruxelles (Cocof, Cocom, VG). Les systèmes existants n'offraient donc qu'une image limitée et fragmentée de l'utilisation de l'offre des services bruxellois. La création du recueil central de données a permis d'y remédier.

Ce recueil offre des données sur les flux de personnes sans-abri accueillies dans les centres d'hébergement agréés de la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que certaines données socio-démographiques sur le public concerné. Il permet ainsi d'objectiver les réalités de terrain en vue d'aider la recherche de réponses structurelles plus adaptées.

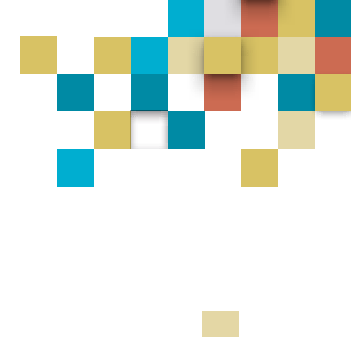
Ce rapport constitue la troisième édition de l'analyse des données du recueil central. Il s'inscrit dans la continuité des rapports publiés sur les données des années 2010 et 2011<sup>2</sup> et se base sur les données encodées pendant la période 2010-2014. En analysant les données sur une période de cinq ans, nous pouvons, et ce pour la première fois, observer les évolutions des profils des usagers et des trajectoires au sein d'une partie du secteur de l'aide aux sans-abri.

Le rapport se découpe principalement en deux parties. Dans la première, nous présentons la méthodologie utilisée; dans la deuxième, nous présentons les résultats des analyses des données.

1. Plus d'information sur le dénombrement : <http://www.lastrada.brussels/portail/fr/denombrement-methodologie>.

2. Voir respectivement : <http://www.lstb.be/pdf/laStradaRecueilcentraldonnees2010.pdf> et <http://www.lstb.be/pdf/laStradaRecueilcentraldonnees2011.pdf>.

Certaines informations concernant la méthodologie sont donc issues de ces rapports qui peuvent être consultés notamment pour des informations complémentaires et des réflexions liées à la nécessité de compter, à la genèse de la création du RCD.



## 2. Le secteur bruxellois de l'aide aux sans-abris

Le secteur de l'aide aux personnes sans abri à Bruxelles est composé de nombreuses institutions publiques, parapubliques et associatives. Certaines sont subventionnées par un, deux ou plusieurs niveaux de pouvoir. Des structures sont ouvertes au «tout public», d'autres sont spécialisées dans le traitement des demandes des personnes sans abri. Globalement, le secteur «spécialisé» est composé de plus de 70 associations différentes.

### 2.1. Un secteur avec une offre différenciée

Les services du secteur se différencient selon leurs missions et leur type de fonctionnement. On peut ainsi distinguer :

- ▶ **l'accueil d'urgence** (centres d'hébergement d'urgence ou de crise, centres d'accueil de nuit),
- ▶ **les services d'hébergement** (maisons d'accueil mais aussi, selon certaines modalités, services d'habitat solidaire ou de logement de transit),
- ▶ **les services non résidentiels** (services d'insertion par le logement comme les services de guidance à domicile, ou de Housing First, et services de travail de rue ou d'accueil de jour comme les restaurants sociaux, lavoirs, douches etc.),
- ▶ **les services d'hébergement non agréés (SHNA).**

L'aide aux personnes sans abri à Bruxelles se caractérise par une grande complexité institutionnelle qui découle de l'éclatement des compétences allant du niveau fédéral au communal. Quatre niveaux de pouvoir sont concernés d'une manière ou d'une autre par la question sans-abri mais ce sont les communautés qui sont en première ligne dans le financement du secteur. Ce sont donc les trois Commissions Communautaires, COCOF, VG et COCOM, qui agréent et/ou subventionnent la plupart des services, chacune suivant des règles différentes.

Les centres d'hébergement agréés par les autorités bruxelloises sont :

- ▶ **les centres d'accueil de nuit,**
- ▶ **les centres d'hébergement d'urgence et de crise,**
- ▶ **les maisons d'accueil.**

Chaque type d'institution fonctionne selon une organisation particulière en fonction du public visé, des missions auto-assignées et des règles imposées par l'autorité compétente<sup>3</sup> :

- ▶ **Les centres d'accueil de nuit :** hébergement d'urgence à la nuit, gratuit. Deux services proposent à Bruxelles un accueil de nuit.

3. Pour la Cocof, voir le décret relatif à l'octroi de l'agrément et de subventions aux maisons d'accueil (27 mai 1999) : [http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999052734&table\\_name=loi](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999052734&table_name=loi).  
Pour la Cocom, voir l'ordonnance relative aux centres et services de l'aide aux personnes (7 novembre 2002) : <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/ordonnance/2002/11/07/2002031583/justel>.  
Pour la VG, voir le décret du 8 mai 2009 relatif à l'aide sociale générale et l'arrêté du gouvernement flamand du 21 juin 2013 relatif à l'aide sociale générale : <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2013/06/21/2013204518/justel>.

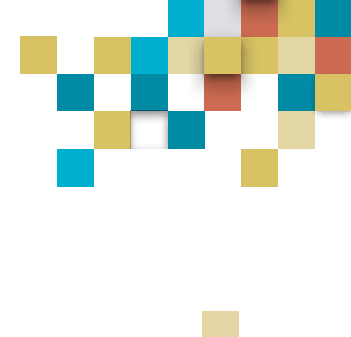
- ▶ Pierre d'Angle offre un hébergement inconditionnel et anonyme (et assure une orientation vers d'autres services, uniquement à la demande des personnes hébergées).
- ▶ Le Samusocial assure une aide sociale urgente 24h sur 24, oriente vers les autres services et assure un hébergement d'une nuit, avec reports possibles pour raisons de santé. Le Samusocial est chargé d'organiser, en collaboration avec les autres acteurs du secteur, le dispositif hivernal.
- ▶ **Les centres d'hébergement d'urgence et de crise:** hébergement résidentiel de courte durée avec réorientation (accueil et hébergement d'urgence 24h sur 24). Deux services d'accueil de crise (agrés au niveau bruxellois) coexistent: l'Ilot 160 et Ariane. Le séjour est payant.
- ▶ **Les maisons d'accueil:** hébergement à moyen ou long terme et aide psychosociale en vue d'une réinsertion durable; la durée du séjour y est fonction des besoins des personnes, de l'accès à un logement, etc. Le séjour en maison d'accueil est payant.

## 2.2. Le nombre de places agréées dans les services d'hébergement à Bruxelles

TABLEAU 1: NOMBRE DE PLACES AGRÉÉES DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT EN 2014<sup>4</sup>

		COCOF	CCC	VG	Total
<b>Hommes</b>	Maisons d'accueil	288	0	84	372
	Centres d'hébergement d'urgence	0	0	0	0
	Centres d'accueil de nuit	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>84</b>	<b>372</b>
<b>Femmes (avec ou sans enfants)</b>	Maisons d'accueil	266	44	43	353
	Centres d'hébergement d'urgence	0	0	0	0
	Centres d'accueil de nuit	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>353</b>
<b>Femmes/ hommes (avec ou sans enfants)</b>	Maisons d'accueil	89	141	30	260
	Centres d'hébergement d'urgence	22	35	0	57
	Centres d'accueil de nuit	0	158	0	158
	<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>334</b>	<b>30</b>	<b>475</b>
<b>Total</b>	<b>665</b>	<b>378</b>	<b>157</b>	<b>1200</b>	

4. Nous distinguons les centres d'hébergement d'urgence (ou de crise, tels que l'Ilot 160 et Ariane) et les centres d'accueil de nuit qui offrent un hébergement gratuit (Samusocial et Pierre d'Angle). Les centres d'hébergement d'urgence fonctionnent plutôt comme des maisons d'accueil: des enfants y sont également accueillis, des conditions sont liées au séjour (l'identité des personnes hébergées, notamment pour régulariser leur situation administrative est requise), l'objectif principal étant la réinsertion. Les centres d'accueil de nuit mettent plutôt l'accent sur le caractère inconditionnel de leur offre de service, la mise à l'abri pour la nuit.



En 2014, un total de 28 centres étaient reconnus par la Cocom, la VG et la COCOF, avec une capacité d'accueil globale de 1200 places. Les places sont réparties comme suit: 372 pour les hommes, 353 pour les femmes (avec ou sans enfants) et 475 pour hommes ou femmes (avec ou sans enfants).<sup>5</sup> Au total, la Cocof agréée 55% de toutes les places, la Cocom 32% et la VG 13%.

Le nombre de places agréées et subventionnées des centres d'accueil peut varier au fil du temps. Au cours de la période 2010-2014, le nombre de places n'a pas fondamentalement évolué. Alors que le nombre de places en centres d'hébergement d'urgence et dans les centres d'accueil de nuit est resté stable, le nombre de places dans les maisons d'accueil a légèrement progressé (de 903 en 2010 à 985 en 2014). Plus récemment en 2015, le nombre de places structurelles a été doublé au centre d'accueil de nuit du Samusocial (de 110 à 220 places).

### 3. Méthodologie

Ce rapport reprend donc les données des services d'hébergement, reconnus et subventionnés par les trois autorités de tutelle différentes (Cocom, Cocof, VG) excepté les centres d'accueil de nuit. En effet, vu l'anonymat de l'accueil proposé dans le centre Pierre d'Angle, les données de celui-ci ne font pas partie du recueil central de données. Le Samusocial a son propre système: nous tenterons d'intégrer leurs données dans une prochaine étape du recueil.

Le recueil central de données agrège donc les données de deux types de services: les maisons d'accueil et les centres d'hébergement d'urgence et de crise. S'il offre des données sur la fréquentation de ces centres et sur les caractéristiques du public accueilli, il ne couvre donc pas l'ensemble des services résidentiels ou des structures venant en aide aux personnes sans-abri ou en situation de mal-logement (pensons aux abris de nuit, aux services de guidance à domicile, aux projets Housing First, ou aux structures d'hébergement non agréées (SHNA))<sup>6</sup>.

Parce que les services de guidance à domicile (également agréés) ne fournissent pas un accueil résidentiel (mais bien un accompagnement en logement), ils ne sont pas repris dans ce rapport. Notons cependant que la Strada a développé un système d'enregistrement spécifique pour ces services, en collaboration avec les fédérations et les services concernés, et que l'analyse de ces données pourra, dans le futur, être intégrée au RCD.

Le recueil central de données permet ainsi d'obtenir des données sur l'utilisation de l'offre des services d'hébergements, sur les profils des usagers de ces services et sur les flux de personnes au sein de ces services mais non sur la demande effective adressée à ces centres.

5. Les chiffres dont il est question dans ce rapport concernent les places structurelles, et non les places supplémentaires ouvertes en période hivernale.

6. Si nous considérons la typologie ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion) élaborée par la Feantsa, qui distingue quatre grandes catégories conceptuelles d'exclusion liée au logement (les personnes sans abri, les personnes sans logement, les personnes en logement précaire et les personnes en logement inadéquat), le présent recueil réunit des informations concernant certaines sous-catégories des deux premières catégories, à savoir les sous-catégories 2 (personnes sans abri en hébergement d'urgence ou de crise), 3 et 4 (personnes sans logement hébergées dans des maisons d'accueil pour hommes seuls, femmes seules, ou avec enfants et pour familles). Il ne prend pas en compte les sous catégories 7 (bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme comme les bénéficiaires des services de guidance à domicile) qui concerne l'accompagnement d'un public ex-sans-abri.



### 3.1. Systèmes d'enregistrement et centralisation des données

Différents systèmes d'enregistrement des données des usagers sont utilisés dans les maisons d'accueil et les centres d'hébergement d'urgence et de crise bruxellois :

- ▶ Tellus/We-dossier, système d'enregistrement des données des «Centra algemeen Welzijnswerk» (CAW), agréés par la VG en Flandre et à Bruxelles<sup>7</sup>,
- ▶ AMAstat, créé par l'AMA, reprend les données de ses centres agréés par la Cocof,
- ▶ BruReg, système créé par la Strada, reprend les données des centres agréés par la Cocom (à l'exception du Samusocial et de Pag-Asa).

Le recueil central de données vient agréger les variables communes de chaque système d'enregistrement. Dans ce cadre, un identifiant unique est créé, basé sur le nom, le prénom et la date de naissance de chaque usager. Ceci permet de rendre compte de la trajectoire des usagers au sein des différents centres tout en préservant l'anonymat des personnes<sup>8</sup>.

### 3.2. Le RCD: un système négocié, partagé et validé par le secteur

Ce travail de centralisation des données est issu d'un long travail partenarial. Il constitue l'aboutissement d'un processus impliquant plusieurs étapes: l'inventaire des différents systèmes et de leurs variables communes, la mise en place d'un groupe de travail, l'élaboration d'une note-cadre<sup>9</sup>, la centralisation et l'harmonisation des variables, etc.<sup>10</sup>. Durant la période 2010-2016, plusieurs groupes de travail réunissant les fédérations et les travailleurs sociaux des services impliqués dans le recueil central de données ont été organisés. Durant ces rencontres, les résultats et développements du RCD ont été discutés.

En effet, les analyses sont présentées en première instance au sein de ces groupes afin de donner une plus-value à l'enregistrement des travailleurs sociaux. Ces derniers sont invités à interpréter les données de leur propre organisation et de leurs pratiques. Ils apportent ainsi à La Strada des informations complémentaires en contextualisant les chiffres. Grâce à la collaboration de tous ces acteurs, la base de données est validée. Les possibilités et les obstacles du software (et des variables) sont également discutés et évalués en commun, si besoin corrigés. Cette consultation permet d'assurer que le système d'enregistrement soit suffisamment convivial à utiliser et que le contenu soit suffisamment proche de la pratique du travail social.

Comme pour tout dispositif de récolte de données, certains biais sont possibles dans la collecte des données<sup>11</sup>. Les groupes de travail permettent d'en minimiser les effets.

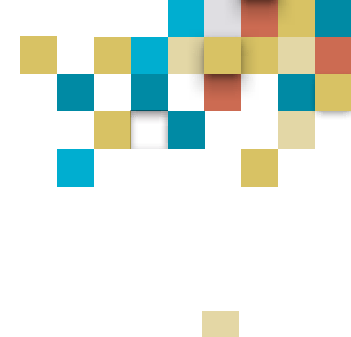
7. Le système d'enregistrement Tellus/We-dossier diffère d'AMAstat et de BruReg en ce qu'il est également un système de dossier informatisé, utilisé par les travailleurs de terrain dans leurs suivis individuels avec les usagers.

8. La Strada n'a accès qu'aux données liées à cet identifiant et non aux noms et prénoms des personnes hébergées.

9. Note-Cadre sur le recueil central de données: [http://www.lstb.be/pdf/Note\\_cadre\\_recueil\\_central\\_de\\_donnees\\_3.pdf](http://www.lstb.be/pdf/Note_cadre_recueil_central_de_donnees_3.pdf).

10. Pour plus d'information sur ce processus et les étapes suivies, se référer aux rapports RCD de 2010 et 2011.

11. Par exemple: l'interprétation différenciée des variables par les travailleurs au moment de l'encodage des données; les éventuelles pertes d'information liées au moment de l'encodage des données -à l'arrivée de l'utilisateur ou en fin d'année-; les oublis éventuels concernant l'encodage de la fin du séjour de l'utilisateur; la possibilité de réaliser une erreur de frappe dans l'encodage des noms des usagers et ainsi créer un double identifiant dans des services différents etc.



### 3.3. Données collectées

Le système d'enregistrement et son contenu se modifient au fil du temps. C'est la suite logique d'un environnement changeant lié à l'émergence de nouveaux centres ou de nouvelles pratiques sociales, pour lesquels de nouvelles variables et/ou catégories sont parfois créées. Au fil des années, les données suivantes ont été récoltées dans les différents systèmes :

- ▶ Caractéristiques socio-démographiques :
  - ▶ Sexe
  - ▶ Etat civil et situation familiale
  - ▶ Âge
- ▶ La région du dernier domicile déclaré
- ▶ L'origine de l'orientation vers le service d'accueil
- ▶ Le nombre de familles accueillies
- ▶ Les revenus (lors de l'admission dans le centre et au moment de la sortie)
- ▶ Le niveau de scolarité
- ▶ La nationalité et le statut de séjour
- ▶ Le type de logement (avant et après le séjour en centre d'accueil)
- ▶ La durée de séjour dans le centre d'accueil.

### 3.4. Les centres d'hébergement agréés participant au RCD

La plupart des centres d'accueil participent au recueil central de données : les centres d'hébergement d'accueil d'urgence et de crise et les maisons d'accueil<sup>12</sup>.

Comme mentionné plus haut, les centres d'accueil de nuit (Samusocial et Pierre d'Angle) ne participent pas au recueil<sup>13</sup>.

Pour différentes raisons, trois maisons d'accueil ne sont pas reprises dans le RCD : Pag-Asa, Foyer Georges Motte et Vogelzang. En effet, Pag-Asa utilise depuis 2012 le système d'enregistrement 'Eldorado', en collaboration avec deux autres centres également spécialisés dans l'accueil des victimes de la traite d'êtres humains<sup>14</sup>. Depuis 2012, le Foyer Georges Motte utilise BruReg. Nous avons toutefois constaté que la qualité des données 2013 et 2014 n'était pas toujours garantie et nous avons décidé de ne pas les inclure dans le RCD. Le Vogelzang est un «Centrum voor Integrale Gezinszorg» (CIG), il transmet une série de données statistiques à la Communauté flamande. Etant donné qu'il offre un accueil à des femmes avec enfants en situation précaire, nous aimerions intégrer ses données au RCD et ferons une proposition en ce sens. Dans le tableau 2, nous listons le nombre de places dans les centres participants.

12. En annexe 1, nous reprenons la liste complète des centres participants pour la période 2010-2014.

13. Bien que nous ne recevions pas les données d'identification précises des centres participants au RCD, il reste nécessaire de créer l'identifiant anonyme basé sur ces données d'identification (ce qui est actuellement impossible pour Pierre d'Angle). Notons que Pierre d'Angle enregistre cependant quelques données anonymes au sujet de ses usagers et de ses pratiques dans le système d'enregistrement 'BruReg'.

14. Pag-Asa est une organisation qui héberge des victimes de la traite d'êtres humains et assure un accompagnement ambulatoire.

**TABEAU 2 : LE NOMBRE DE PLACES DANS LES CENTRES PARTICIPANTS EN 2014**

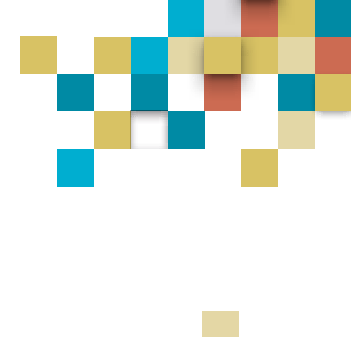
		COCOF	CCC	VG	Total
<b>Hommes seuls</b>	Maisons d'accueil	211	0	84	295
	Centres d'hébergement d'urgence	0	0	0	0
	Centres d'accueil de nuit	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>211</b>	<b>0</b>	<b>84</b>	<b>295</b>
<b>Femmes seules (avec ou sans enfants)</b>	Maisons d'accueil	266	44	0	310
	Centres d'hébergement d'urgence	0	0	0	0
	Centres d'accueil de nuit	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>310</b>
<b>Femmes/hommes (avec ou sans enfants)</b>	Maisons d'accueil	89	106	30	225
	Centres d'hébergement d'urgence	22	35	0	57
	Centres d'accueil de nuit	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>141</b>	<b>30</b>	<b>282</b>
<b>Total</b>	<b>588</b>	<b>185</b>	<b>114</b>	<b>887</b>	

### 3.5. Représentativité du recueil central de données

Dans le tableau 3, nous signalons la représentativité des chiffres d'enregistrement en divisant le nombre de places des centres participants par le nombre total de places dans tous les centres agréés en 2014. En 2014, un total de 830 des 985 places agréées des maisons d'accueil sont reprises dans le RCD, soit environ 84%. Nous en concluons que ces chiffres sont représentatifs de l'ensemble des maisons d'accueil bruxelloises. Alors qu'en 2014, toutes les données des places agréées des centres d'hébergement d'urgence ont été reprises dans le RCD (57/57) (Ariane et l'Ilot 160), nous n'avons pas de données issues des centres d'accueil de nuit (0/158) (Samusocial et Pierre d'Angle).

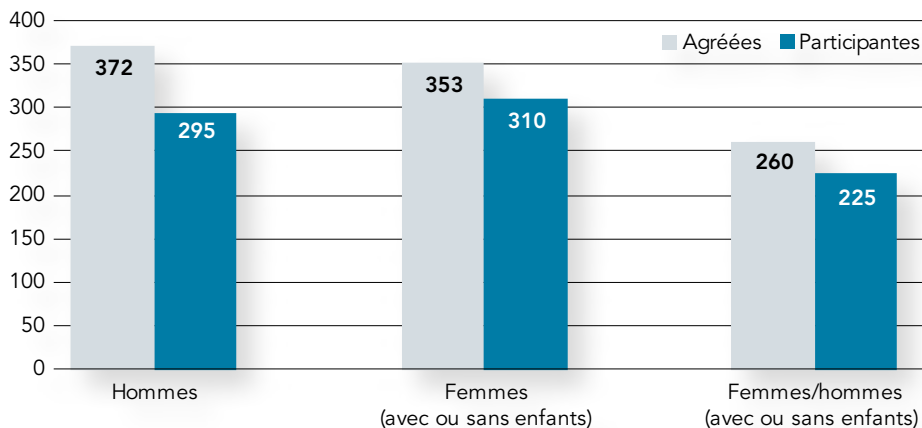
**TABEAU 3 : LA REPRÉSENTATIVITÉ DES CHIFFRES DE 2014**

	Nombre de places agréées	Nombre de places dans les centres participants	Représentativité
<b>Maisons d'accueil</b>	985	830	84,3%
<b>Centres d'hébergement d'urgence</b>	57	57	100%
<b>Centres d'accueil de nuit</b>	158	0	0%
<b>Total</b>	<b>1200</b>	<b>887</b>	<b>73,9%</b>

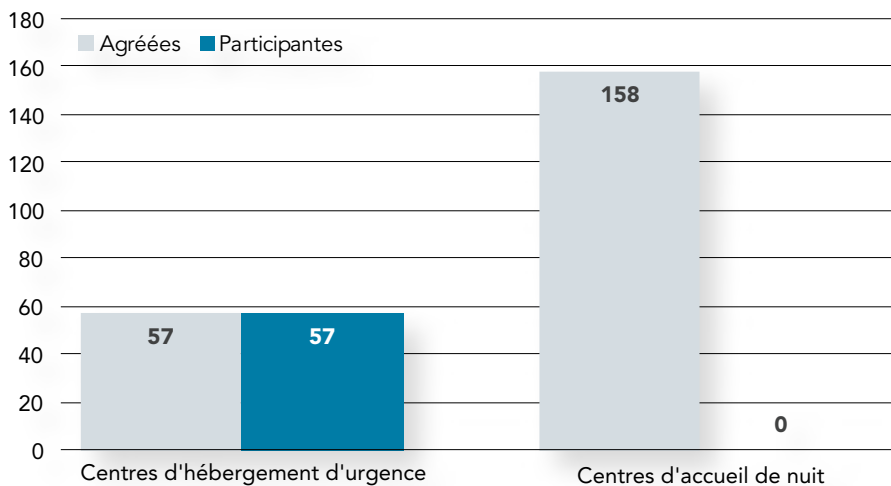


Dans la figure 1, le nombre de places des centres participants est comparé au nombre total de places des centres agréés en 2014, en tenant compte des groupes cibles spécifiques.

**FIGURE 1 : LE NOMBRE DE PLACES DES MAISONS D'ACCUEIL AGRÉÉES ET DES MAISONS D'ACCUEIL PARTICIPANTES**



**FIGURE 2 : LE NOMBRE DE PLACES AGRÉÉES DES CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET DES CENTRES D'ACCUEIL DE NUIT AGRÉÉES AINSI QUE DES CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET DES CENTRES D'ACCUEIL DE NUIT PARTICIPANTS**



## 4. Résultats

Dans cette partie, nous offrons un aperçu de la situation générale des personnes sans abri qui sont accueillies dans les maisons d'accueil et les centres d'hébergement d'urgence et de crise agréés en Région de Bruxelles-Capitale<sup>15</sup>.

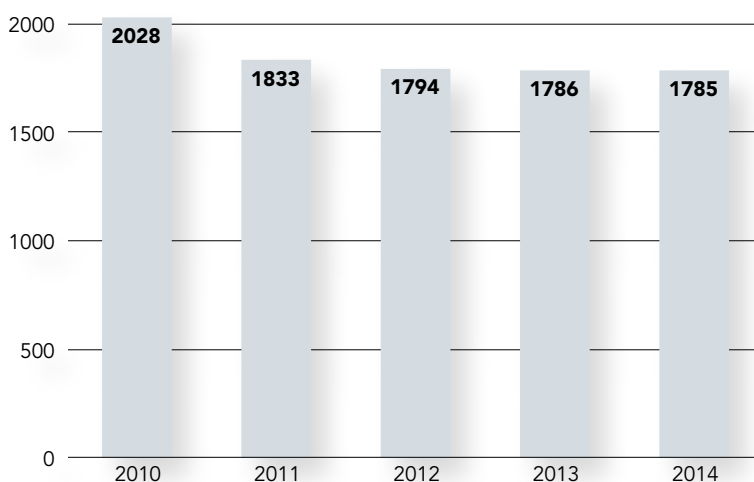
Lors de l'interprétation des données d'enregistrement, il est important de mentionner que ces chiffres donnent un aperçu de la fréquentation du secteur en Région bruxelloise, mais pas de la demande. Grâce à cet enregistrement, nous pouvons donner un aperçu du profil des usagers et de l'aide offerte, mais pas du nombre de refus ou du nombre de personnes sans abri qui ne formulent aucune demande.

### 4.1. Présentation générale de la population étudiée et nombre de séjours

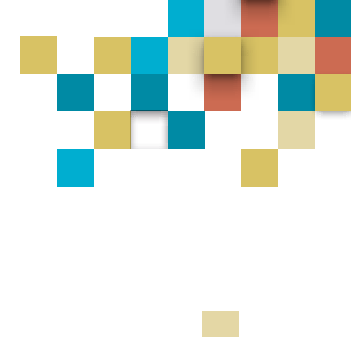
#### 4.1.1. Le nombre de personnes et de séjours dans les centres d'accueil, entre 2010 et 2014

La figure 3 montre qu'en 2010, un peu plus de 2000 personnes différentes ont été aidées par au moins l'un des centres participants; alors qu'au cours des années suivantes, environ 1800 personnes ont été aidées. Ces informations concernent les adultes ou les mineurs d'âge considérés comme chefs de famille, et qui ont passé au moins une nuit dans un centre d'accueil. Durant toute la période 2010-2014 un total de 6984 personnes différentes ont été aidées.

**FIGURE 3:** LE NOMBRE DE PERSONNES DIFFÉRENTES DANS LES CENTRES D'ACCUEIL ENTRE 2010-2014



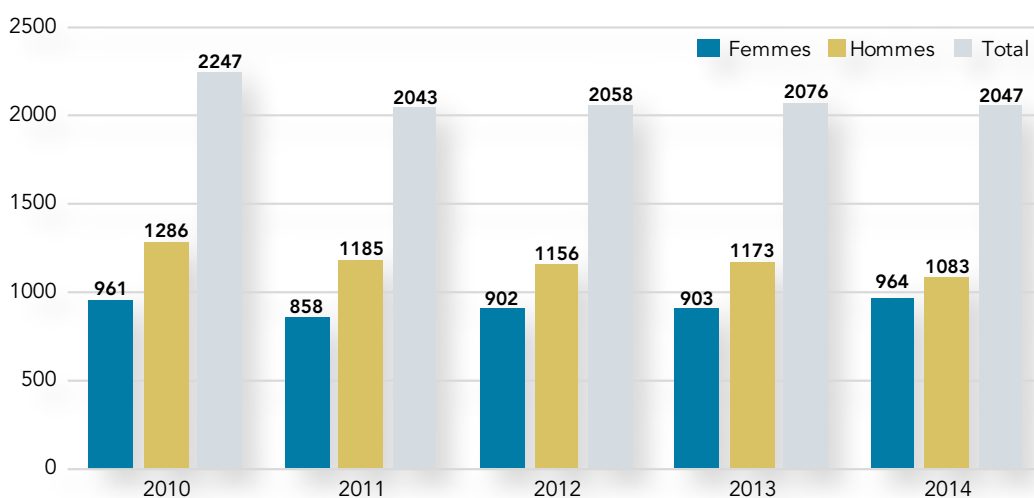
15. En annexe 3, nous commentons un certain nombre de graphiques qui sont exclusivement basés sur des données issues de BruReg, système utilisé par les centres agréés par la Cocom. Bien que ces chiffres ne soient pas représentatifs de tout le secteur, nous avons choisi néanmoins de les présenter (en annexe) parce qu'ils apportent quelques éléments de compréhension intéressants.



La figure 4 reflète le total du nombre de séjours par an durant la période 2010-2014. Ces chiffres sont plus élevés que le nombre de personnes, étant donné qu'une personne peut bénéficier de plus d'un séjour. Nous constatons qu'il y a eu 2247 séjours en 2010. Ensuite, ce nombre a diminué de 200 et fluctue aux alentours de 2050 séjours par an.

Pour toute la période 2010-2014, il y a eu au total 8828 séjours.

**FIGURE 4: LE NOMBRE DE SÉJOURS EN 2010-2014, SELON LE SEXE**



Nous constatons qu'en 2010, tant le nombre de personnes que le nombre de séjours sont clairement supérieurs à ceux des 4 années suivantes (2011-2014), tandis que l'offre de cette période n'a changé que de manière marginale. Cela pourrait être expliqué par la manière dont les données du RCD ont été enregistrées lors de la première année. Étant donné que le premier enregistrement a eu lieu en 2010, il est possible que la variation des chiffres soit liée à des «effets d'apprentissage» du système d'enregistrement par les travailleurs.

#### 4.1.2. Le nombre de séjours par personne

Nous voyons ici combien de personnes ont bénéficié d'un ou de plusieurs séjours durant la période 2010-2014. Par exemple, une personne qui a bénéficié d'un séjour de longue durée durant la période 2010-2014 est mentionnée chaque année comme ayant bénéficié d'un séjour, mais sur la période 2010-2014, elle n'a qu'un seul séjour.

Il ressort du tableau 4 que durant la période 2010-2014, environ 83% des usagers ont bénéficié d'un séjour, 12% de deux séjours et 5% de trois ou plus de trois séjours. Nous pouvons donc en conclure qu'une grande partie de la population n'a bénéficié que d'un seul séjour. Pendant cette période, les usagers ont bénéficié d'une moyenne de 1,26 séjour au sein des centres participants au RCD.

TABLEAU 4 : LE NOMBRE DE SÉJOURS PAR PERSONNE

Nombre de séjours	2010		2011		2012		2013		2014		2010-2014	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Un séjour	1828	90,1%	1654	90,2%	1621	90,4%	1598	89,5%	1601	89,7%	5814	83,2%
Deux séjours	170	8,4%	148	8,1%	138	7,7%	152	8,5%	149	8,3%	841	12,0%
Trois séjours	23	1,1%	26	1,4%	18	1,0%	22	1,2%	24	1,3%	194	2,8%
Quatre séjours	4	0,2%	3	0,2%	11	0,6%	4	0,2%	4	0,2%	67	1,0%
Cinq séjours	3	0,1%	2	0,1%	1	0,1%	2	0,1%	0	0,0%	32	0,5%
Six séjours ou plus	0	0,0%	0	0,0%	5	0,3%	8	0,4%	7	0,4%	36	0,5%
<b>Total</b>	<b>2028</b>	<b>100,0%</b>	<b>1833</b>	<b>100,0%</b>	<b>1794</b>	<b>100,0%</b>	<b>1786</b>	<b>100,0%</b>	<b>1785</b>	<b>100,0%</b>	<b>6984</b>	<b>100,0%</b>

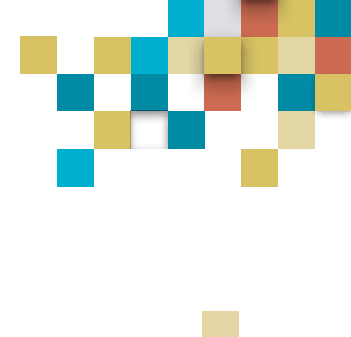
### 4.1.3. Le nombre d'enfants

Le tableau 5 relève le nombre d'enfants accompagnés durant la période 2010-2014. Le constat selon lequel il y aurait eu moins d'enfants en 2013 est vraisemblablement le résultat d'un changement de méthode d'enregistrement de cette variable en cours d'année.<sup>16</sup>

TABLEAU 5 : LE NOMBRE D'ENFANTS DURANT LA PÉRIODE 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'enfants	964	859	929	846	976

16. Alors que cette variable devait encore être mentionnée obligatoirement dans Tellus en 2013, ce ne fut plus le cas en 2014. Si nous regardons les 3 sources de cette variable, nous constatons que dans Tellus, nettement plus d'enfants ont été encodés en 2013 que les années précédentes. C'est pourquoi nous concluons que beaucoup moins d'enfants ont été encodés en 2013 dans les systèmes 'Brureg' et 'AMASTAT'.

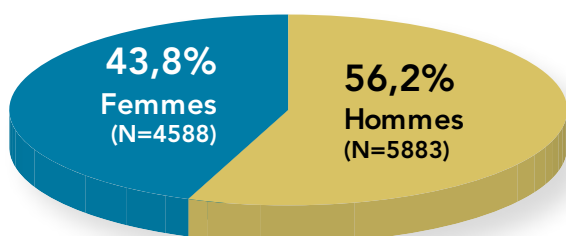


## 4.2. Caractéristiques socio-démographiques

### 4.2.1. Sexe

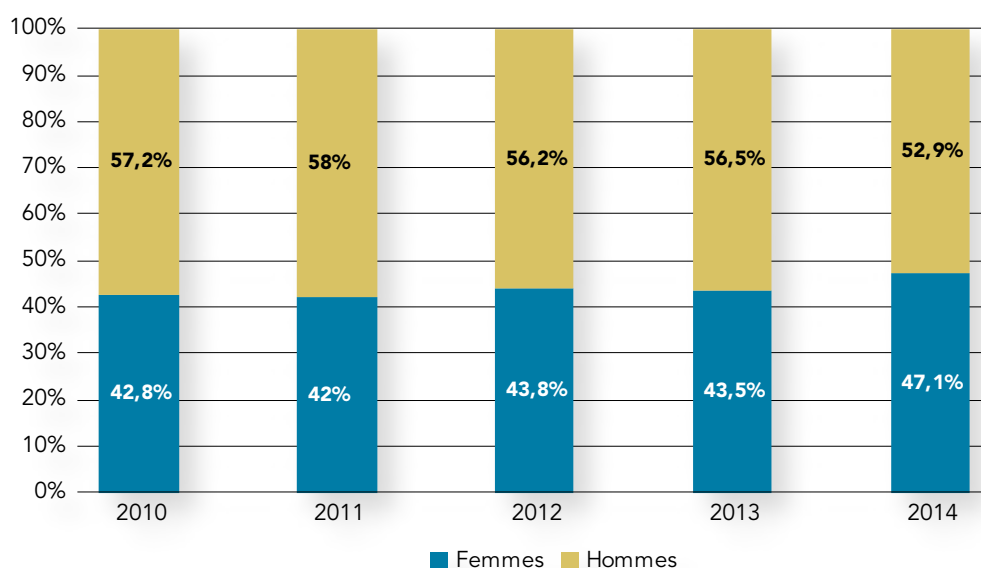
Durant la période 2010-2014, 56% des séjours concernent des hommes et 44% des femmes.

FIGURE 5: LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE SEXE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



Sur base de la figure 6, nous constatons que la part des femmes séjournant en centre d'accueil augmente peu pendant la période 2010-2014 par rapport à la part des hommes. Tandis qu'en 2010, les femmes représentaient 43% des séjours, ce taux monte à 47% en 2014. Il faut cependant mentionner que ces chiffres ne correspondent pas à la demande, mais seulement au séjour effectif: nous ne pouvons donc pas en tirer de conclusion quant à l'évolution globale du nombre d'hommes et de femmes sans abri.

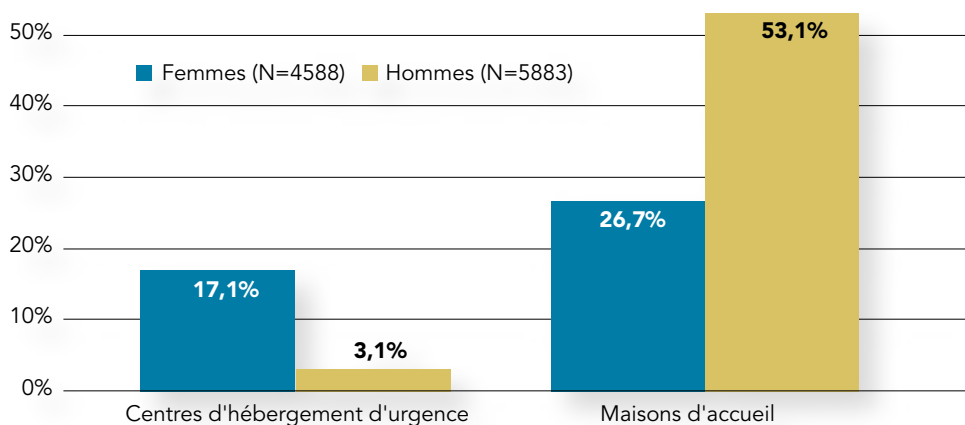
FIGURE 6: LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE SEXE EN 2010-2014



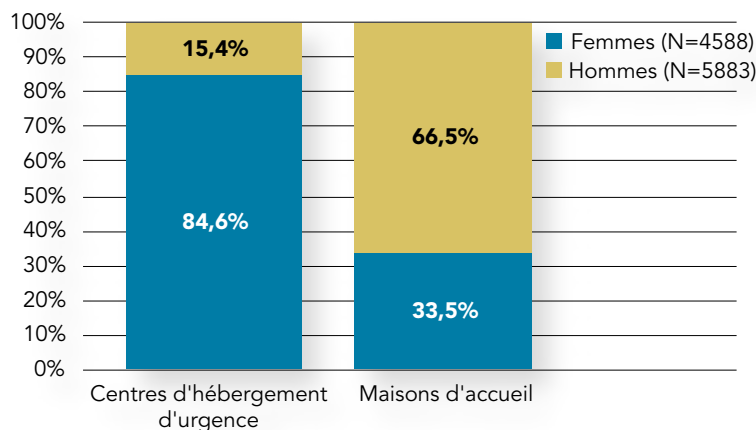


En ce qui concerne la répartition hommes/femmes selon le type de service, il n'y a pas d'évolution durant la période 2010-2014. Par conséquent, nous commenterons le total pour la période 2010-2014.

**FIGURE 7 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL, PAR SEXE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014**



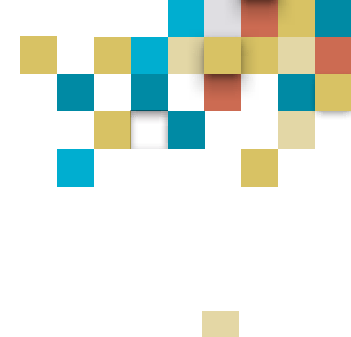
**FIGURE 8 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA STRUCTURE D'ACCUEIL, PAR SEXE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014**



De la figure 7, nous concluons que 20% des séjours ont lieu dans les centres d'hébergement d'urgence et de crise (Ariane et l'Ilot 160). Rappelons que ces chiffres ne prennent pas en considération les séjours en accueil de nuit (Samusocial et de Pierre d'Angle).<sup>17</sup>

Sur cette base, nous constatons que les femmes sont surreprésentées dans les 2 centres d'hébergement d'urgence (avec 85% des séjours) et les hommes dans les maisons d'accueil (avec 67% des séjours). Ceci s'explique par des différences dans l'offre: les femmes ont la priorité chez Ariane et l'Ilot 160 n'accueille pas d'hommes seuls sans enfants. Il faut toutefois nuancer ce

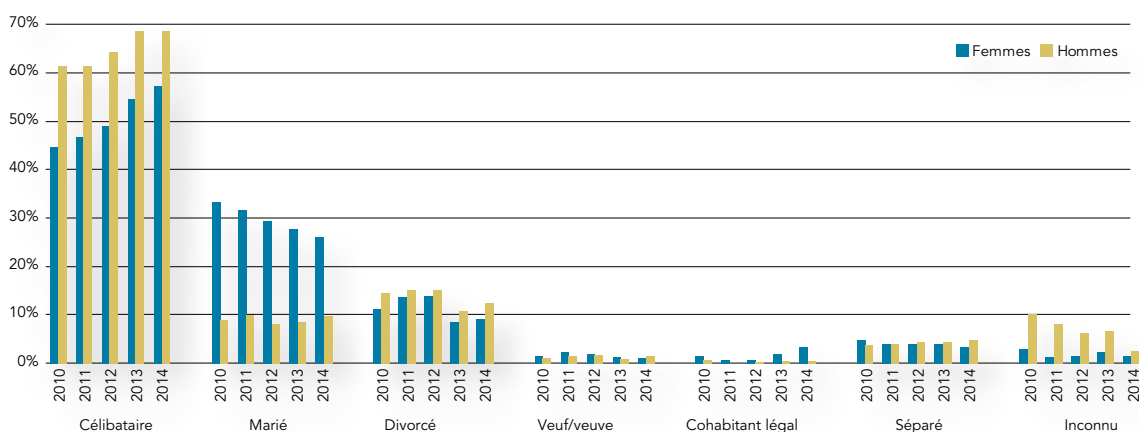
17. Il est important de mentionner que les séjours dans les centres d'hébergement d'urgence durent moins longtemps que les séjours en maison d'accueil, c'est pourquoi on ne peut tout simplement pas les comparer.



constat par le fait que les femmes sont plus souvent accompagnées d'enfants que les hommes dans les maisons d'accueil, alors qu'ils «occupent» tous un lit, et que les enfants n'apparaissent pas dans les chiffres en tant que tels. Etant donné que, par année, 850 à 950 enfants résident dans différents centres, on ne peut pas conclure que les hommes occupent deux tiers de *toutes* les places en maisons d'accueil.

### 4.2.2. Etat civil et situation familiale

FIGURE 9 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON L'ÉTAT CIVIL, PAR SEXE, EN 2010-2014



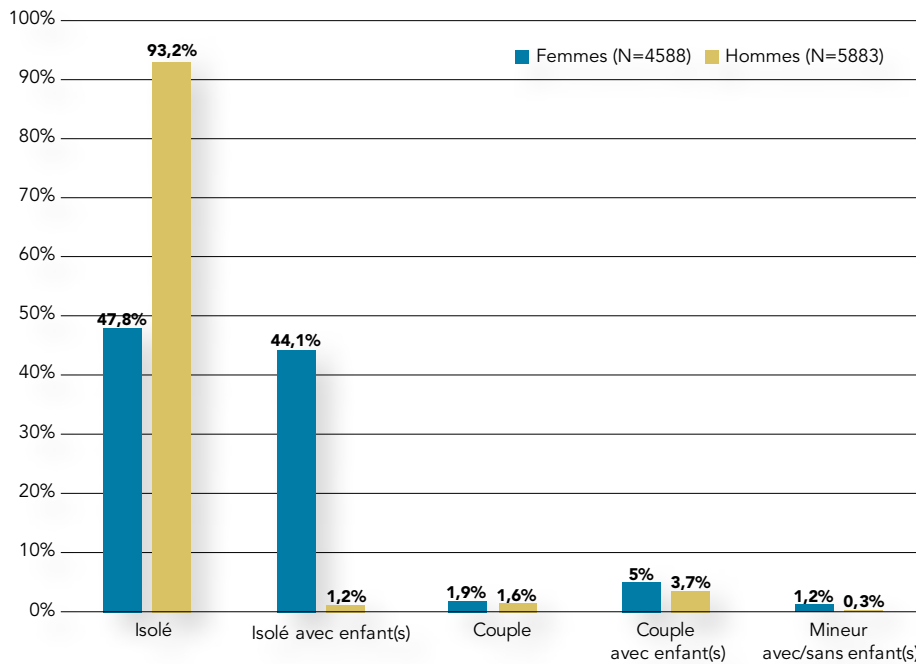
Sur base de la figure 9, nous constatons que les femmes sont plus souvent mariées que les hommes et que les hommes sont plus souvent célibataires. Enfin, la part de célibataires progresse tant chez les hommes que chez les femmes, et la part des mariés diminue légèrement (surtout chez les femmes).

Durant la période 2010-2014, on ne peut noter aucune évolution de la situation familiale.

De la figure 10, nous pouvons conclure que plus de 90% des usagers sont isolés (avec ou sans enfants). La majorité des hommes sont isolés sans enfants. Chez les femmes, environ la moitié a des enfants et l'autre moitié est sans enfants.

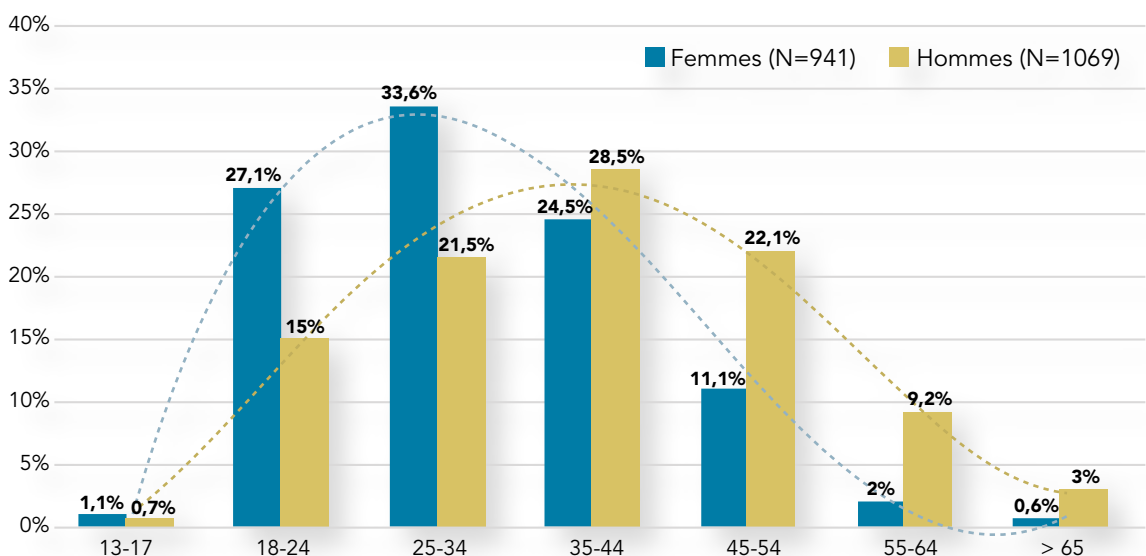
Alors qu'il ressort de la figure 9 que plus d'un quart des femmes sont mariées, nous constatons sur base de la figure 10 que seulement 7% des femmes sont prises en charge en couple.

**FIGURE 10: LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA SITUATION FAMILIALE PENDANT LE SÉJOUR, PAR SEXE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014**

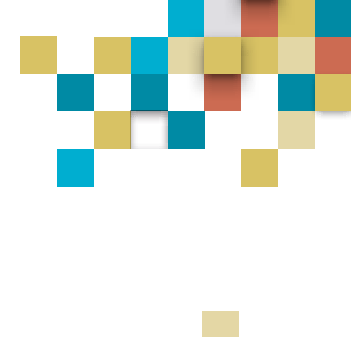


### 4.2.3. Age

**FIGURE 11: LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON L'ÂGE, PAR SEXE EN 2014**



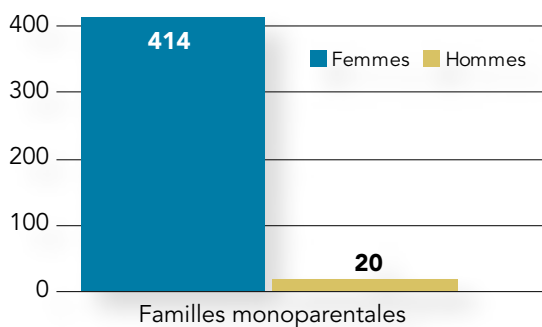
Il n'y a pas d'évolution significative en ce qui concerne l'âge des usagers durant la période 2010-2014. En 2014, les femmes sont généralement plus jeunes que les hommes. Alors que 62% des femmes ont moins de 35 ans, cette catégorie d'âge n'est que de 37% chez les hommes.



### 4.3. Séjour des familles

Il n'y a pas d'évolution à prendre en compte en ce qui concerne la répartition des séjours des familles monoparentales. C'est la raison pour laquelle nous reprenons la répartition 2014 dans la figure 12.

**FIGURE 12 :** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS DES FAMILLES MONOPARENTALES SELON LE SEXE EN 2014

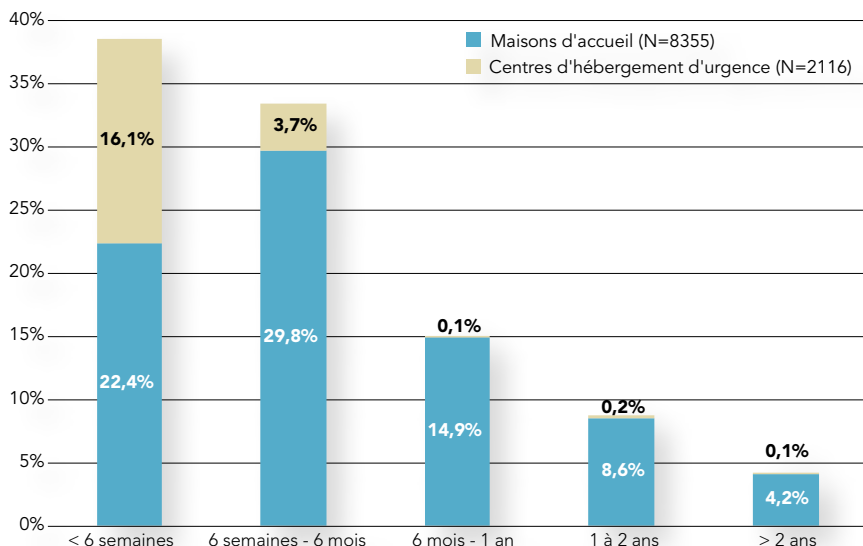


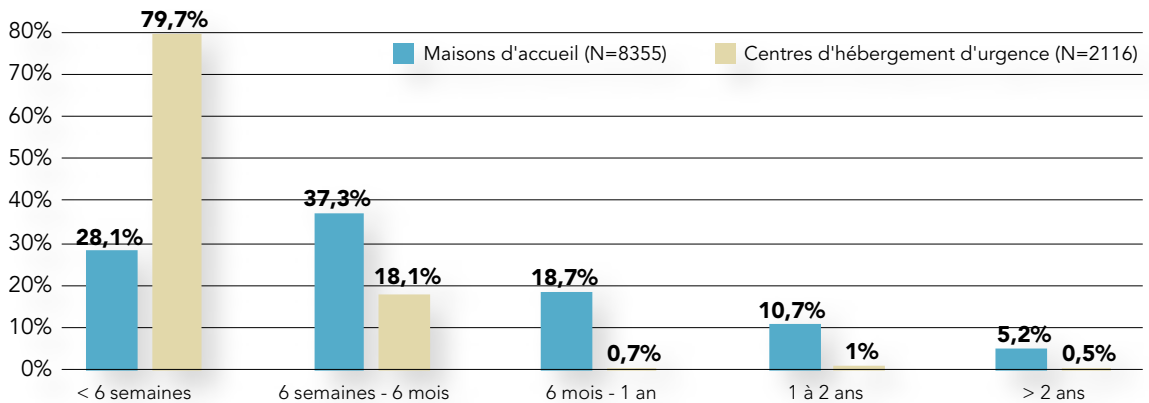
Nous constatons qu'en 2014, plus de 95% de toutes les familles monoparentales concernent des femmes seules avec enfants, et moins de 5% des hommes seuls avec enfants. En outre, en 2014, il y avait un total de 50 familles biparentales. Nous pouvons donc conclure que 90% des familles sont monoparentales.

### 4.4. Durée de séjour

#### 4.4.1. Durée de séjour selon le type de service

**FIGURE 13 :** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LEUR DURÉE, PAR TYPE DE SERVICE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



**FIGURE 14:** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LEUR DURÉE, PAR TYPE DE SERVICE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014

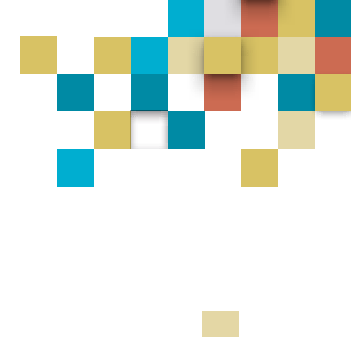
Sur base la figure 13, nous constatons que plus de 70% des séjours de la période 2010-2014 sont inférieurs à 6 mois.

En effet, la figure 14 révèle que la durée des séjours est moins longue dans les centres d'hébergement d'urgence que dans les maisons d'accueil. Alors que 80% des séjours dans les centres d'hébergement d'urgence sont inférieurs à 6 semaines, ce taux passe à seulement 28% dans les maisons d'accueil, ce qui correspond à leur mission, leur méthode de travail et leur rôle au sein du secteur sans-abri.

**TABEAU 6:** DIFFÉRENCES ENTRE DURÉE DE SÉJOUR EN 2010 ET EN 2014 PAR TYPE DE SERVICE

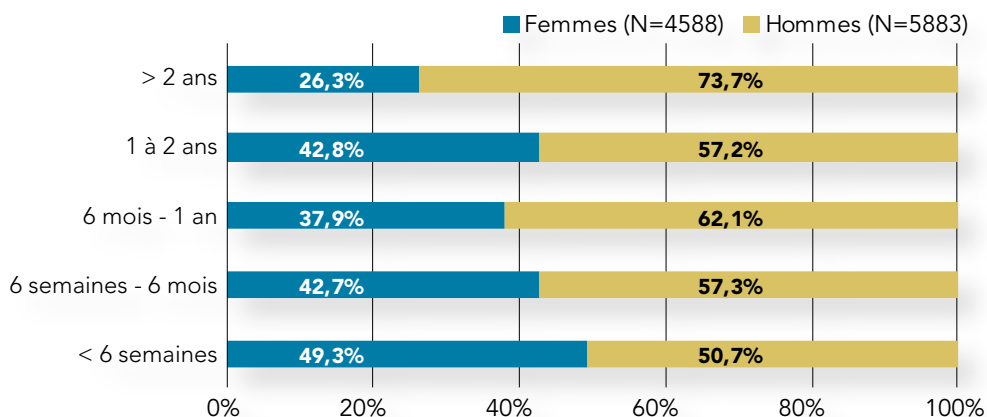
	Maisons d'accueil			Centres d'hébergement d'urgence		
	2014	2010	différence	2014	2010	différence
< 6 semaines	27,7%	29,8%	-2,1	73,8%	87,5%	-13,7
6 semaines – 6 mois	38,5%	37,3%	1,2	21,4%	11,7%	9,7
6 mois - 1 an	16,9%	19,4%	-2,5	0,5%	0,8%	-0,3
1 à 2 ans	11,0%	10,0%	1	2,4%	0,0%	2,4
> 2 ans	5,9%	3,5%	2,4	1,9%	0,0%	1,9

Du tableau 6, nous pouvons déduire que la durée des séjours augmente durant la période 2010-2014. Le nombre de courts séjours de moins de 6 semaines diminue en maison d'accueil, de même que les séjours entre 6 mois et 1 an. En revanche, les séjours de 6 semaines à 6 mois et aussi les séjours de plus d'un an augmentent. Dans les centres d'hébergement d'urgence, il faut tenir compte d'un glissement plus important: le nombre de courts séjours de moins de 6 semaines diminue fortement (avec près de 14%). Ce phénomène est compensé par les séjours de 6 semaines à 6 mois, qui ont augmenté de près de 10%.



### 4.4.2. Durée de séjour selon le sexe

FIGURE 15: LA RÉPARTITION DE LA DURÉE DE SÉJOUR SELON LE SEXE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



La figure 15 révèle que le séjour des femmes dure moins longtemps que celui des hommes. La raison réside entre autres dans le fait que les femmes sont plus souvent accueillies en centre d'hébergement d'urgence.

Sur base du tableau 7, nous constatons que la durée de séjour augmente durant la période 2010-2014, d'abord en ce qui concerne les femmes: alors que le nombre de séjours de moins de 6 semaines diminue de plus de 8%, les séjours de plus d'une année et les séjours de 6 semaines à 6 mois augmentent. La durée de séjour des hommes augmente également, mais dans une moindre mesure.

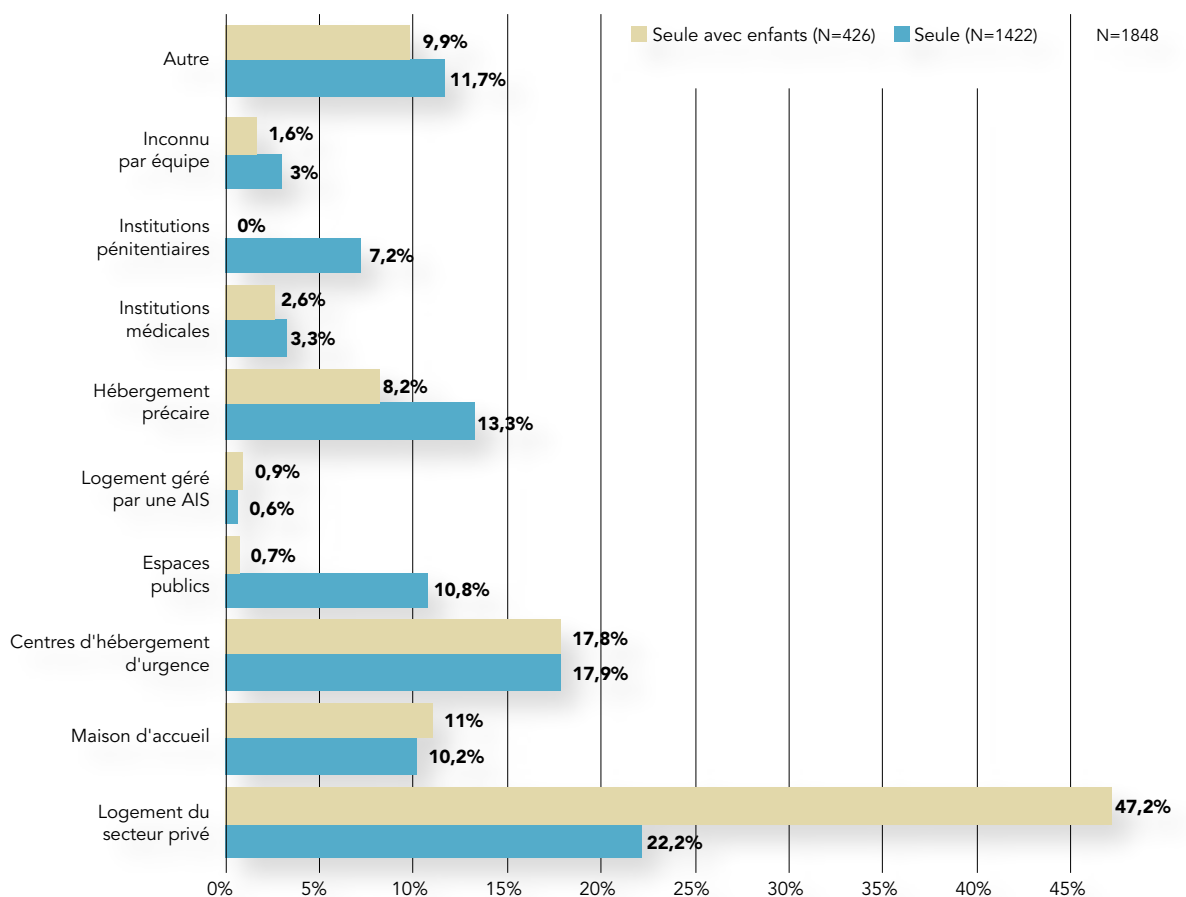
TABLEAU 7: DIFFÉRENCES DE SÉJOURS ENTRE 2014 ET 2010, SELON LE SEXE

	Femmes			Hommes		
	2014	2010	différences	2014	2010	différences
< 6 semaines	40,7%	48,9%	-8,2%	33,7%	37,1%	-3,4%
6 semaines - 6 mois	33,2%	30,6%	2,6%	36,7%	32,8%	3,9%
6 mois - 1 an	13,0%	13,1%	-0,1%	14,2%	17,1%	-2,9%
1 à 2 ans	9,0%	6,5%	2,5%	9,5%	8,9%	0,6%
> 2 ans	4,1%	0,9%	3,2%	5,9%	4,1%	1,8%

## 4.5. Données collectées lors de l'admission

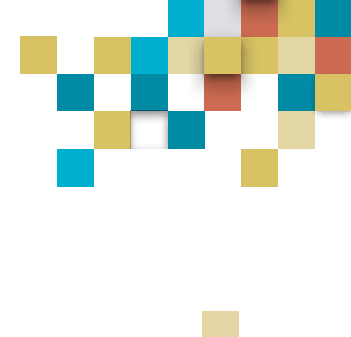
### 4.5.1. Type de logement avant l'admission

**FIGURE 16:** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE TYPE DE LOGEMENT AVANT L'ADMISSION, PAR SITUATION FAMILIALE, EN 2014



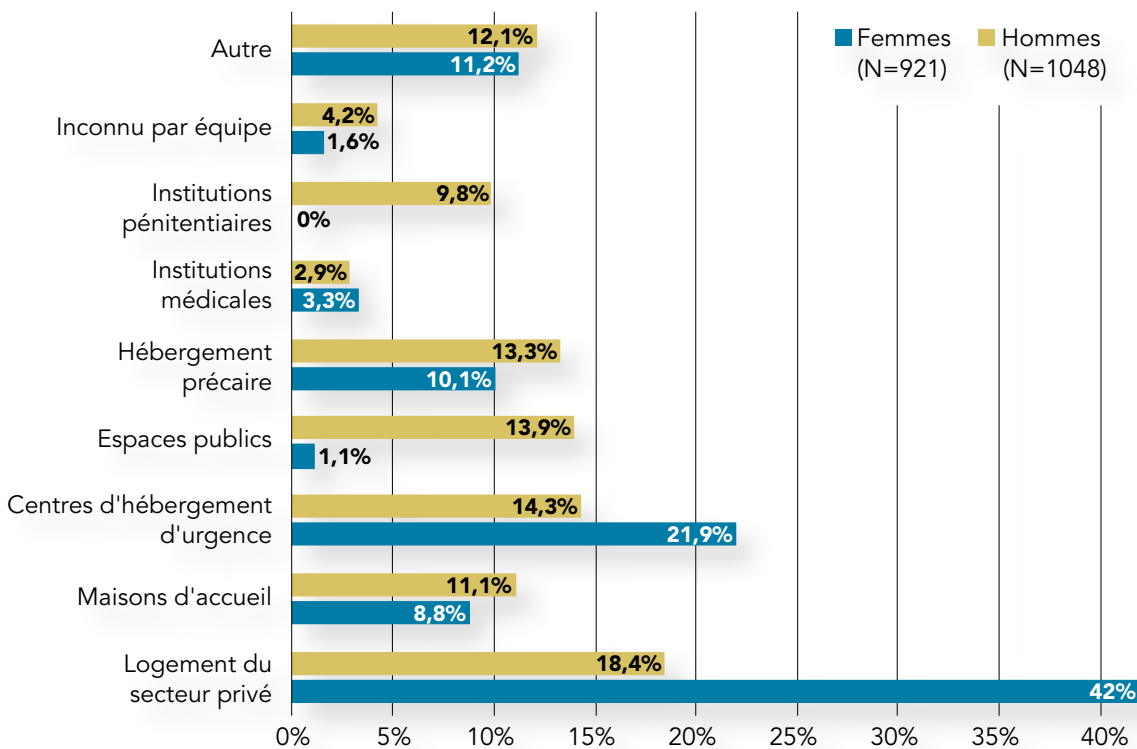
Il existe une différence significative entre personnes isolées avec enfants et personnes isolées sans enfants en ce qui concerne le type de logement avant le séjour. La plupart des personnes isolées avec enfants se trouvaient auparavant dans un logement du secteur privé (47%), dans un centre d'hébergement d'urgence (18%), dans une maison d'accueil (11%) ou dans un logement précaire (8%). Les personnes isolées sans enfants se trouvaient auparavant moins souvent dans un logement du secteur privé (22%), aussi souvent dans un centre d'hébergement d'urgence (18%), dans une maison d'accueil (10%), et plus souvent dans une institution pénitentiaire (7%), dans un logement précaire (13%), ou dans l'espace public (11%).<sup>18</sup>

18. A ce sujet, il est important de mentionner que la plupart des « personnes isolées avec enfants » sont des femmes, alors que la plupart des « personnes isolées sans enfants » sont des hommes.



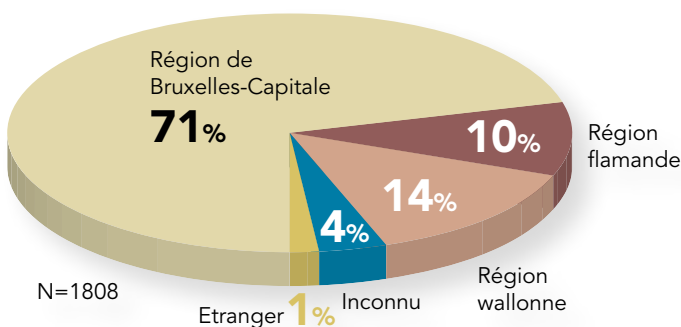
La figure 17 révèle que les femmes résident plus souvent dans un logement du secteur privé (42%) et dans un centre d'hébergement d'urgence (22%) avant le séjour, en comparaison des hommes pour lesquels les taux s'élèvent respectivement à 18% et 14%. Par contre, les hommes séjournèrent bien plus souvent en institution pénitentiaire (10%) et dans l'espace public (14%), que les femmes (respectivement 0% et 1%). L'information selon laquelle les femmes sont moins souvent en rue, a sans doute pour origine le fait qu'elles sont plus facilement accueillies dans des centres d'hébergement d'urgence.

**FIGURE 17:** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE TYPE DE LIEU DE SÉJOUR AVANT L'ACCUEIL, PAR SEXE EN 2014



#### 4.5.2. Région du dernier domicile déclaré

**FIGURE 18:** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA RÉGION DU DERNIER DOMICILE OFFICIEL EN 2014

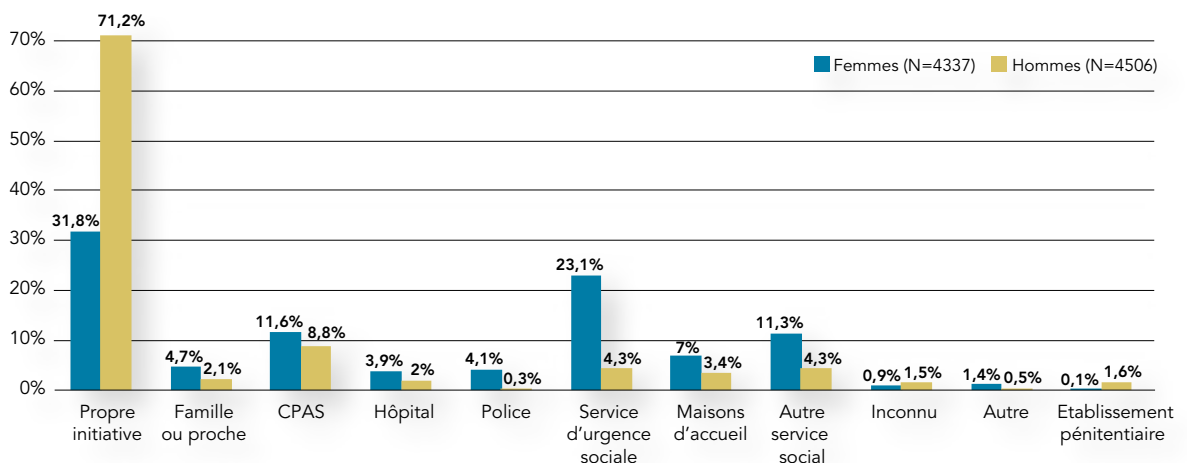




Au cours de la période 2010-2014, on note qu'il n'y a pas d'évolution significative en ce qui concerne la région du dernier domicile officiel. En 2014, 71% des usagers déclaraient avoir habité pour la dernière fois en Région de Bruxelles-Capitale, 14% en Région wallonne et 10% en Région flamande.

### 4.5.3. Origine de l'orientation vers les services (maisons d'accueil et centre d'hébergement d'urgence)

**FIGURE 19:** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS EN FONCTION DE L'ORIGINE DE L'ORIENTATION VERS LES SERVICES, PAR SEXE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



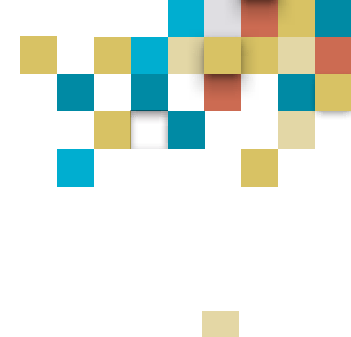
Sur base de la figure 19, nous constatons que c'est un réseau important et diversifié qui oriente les usagers vers les maisons d'accueil et vers les centres d'hébergement d'urgence.

Il n'y a pas d'évolution durant la période 2010-2014 en ce qui concerne la source de l'orientation vers un des services d'hébergement (maison d'accueil et services d'accueil de crise).

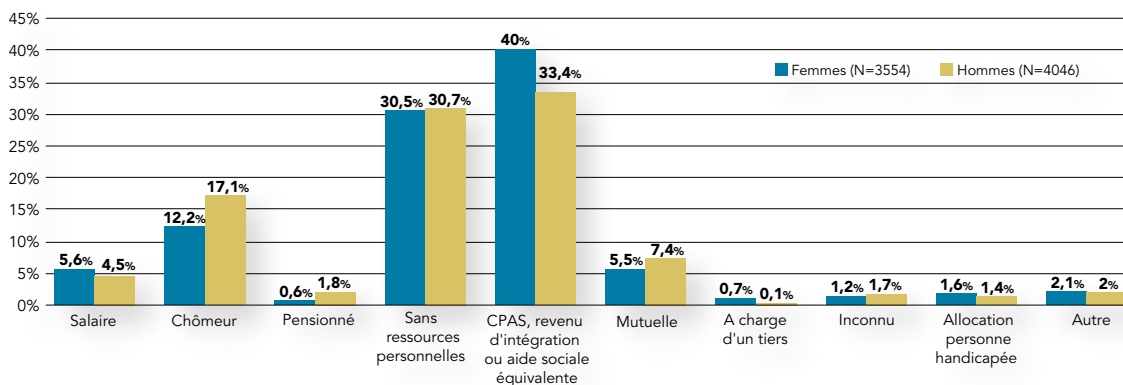
Près de trois quarts des hommes prennent contact avec un service de leur propre initiative. Parmi les femmes, près de 30% prennent contact de leur propre initiative et près d'un quart est orienté par un centre d'hébergement d'urgence.

### 4.5.4. Revenus financiers lors de l'accueil

En ce qui concerne les revenus, il n'y a pas d'évolution significative durant la période 2010-2014. Pendant cette période, la situation financière des usagers est surtout caractérisée par des allocations CPAS, les allocations de chômage et l'absence de revenus propres. En outre, nous remarquons que les femmes perçoivent un peu plus souvent des revenus du CPAS, alors que les hommes perçoivent un peu plus souvent des allocations de chômage.

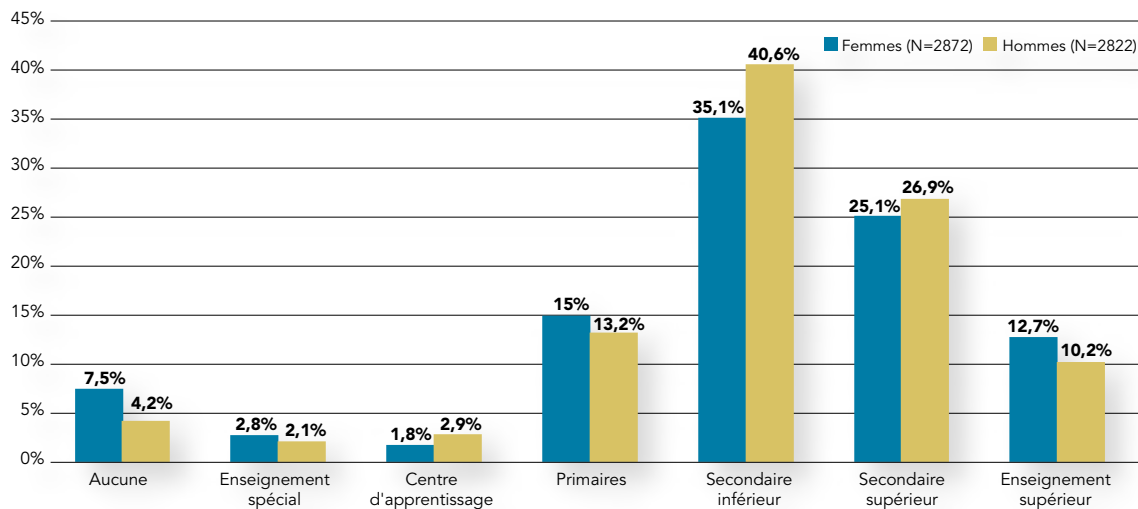


**FIGURE 20 :** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LES REVENUS LORS DE L'ACCUEIL, PAR SEXE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



### 4.5.5. Niveau de scolarité

**FIGURE 21 :** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, PAR SEXE DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



Nous constatons qu'environ 60% des usagers ont un niveau de scolarité qui n'est pas plus élevé que l'enseignement secondaire inférieur, et qu'environ 10% des usagers ont un diplôme de l'enseignement supérieur.<sup>19</sup>

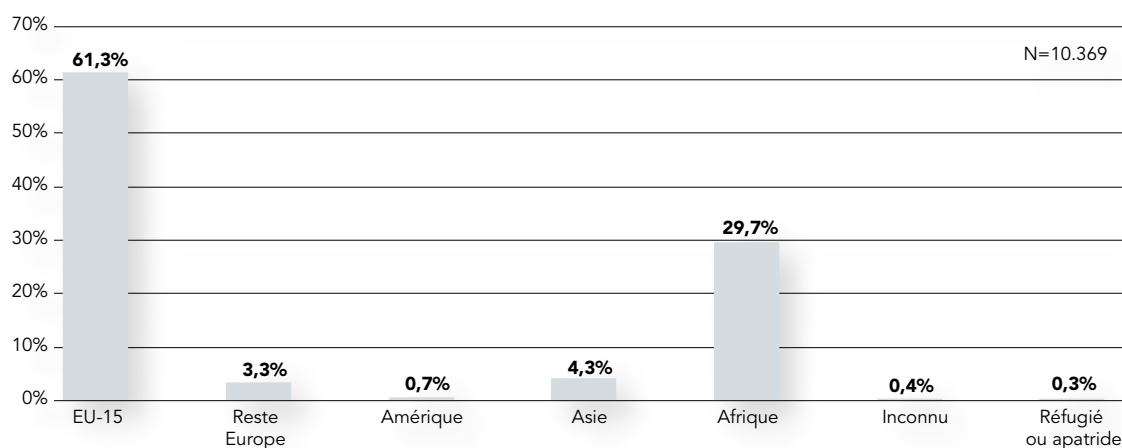
19. Dans 36% des cas, la catégorie « inconnu » est mentionnée.

#### 4.5.6. Nationalité

Au sujet de la nationalité, il n'y a pas de différence significative entre hommes et femmes, pas plus qu'il n'y a d'évolution à prendre en compte durant la période 2010-2014.

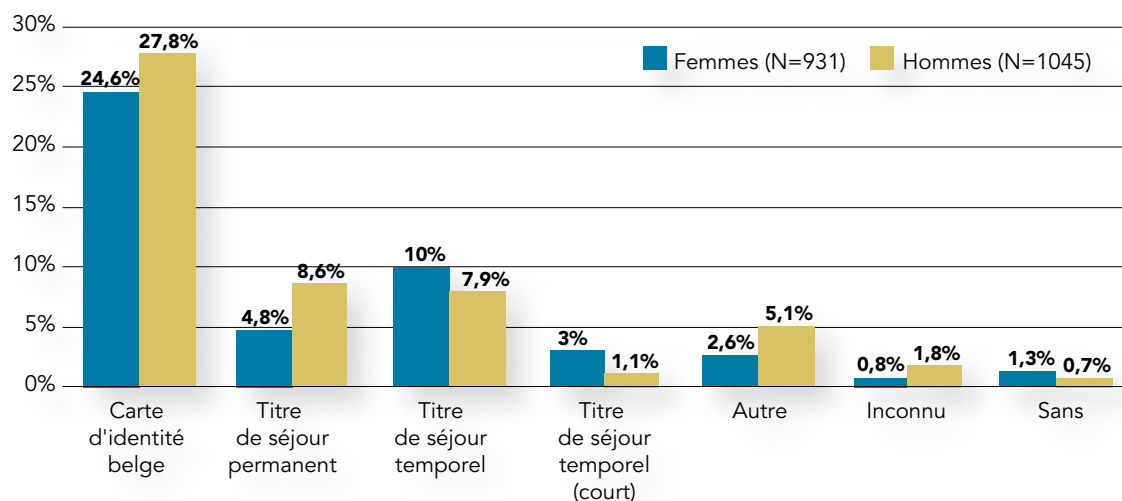
Environ 60% des usagers proviennent des 15 premiers Etats de l'Union Européenne, et environ 30% d'Afrique. Des 60% d'usagers «EU-15», plus de 90% viennent de Belgique. Et parmi les 30% des usagers qui viennent d'Afrique, près de 40% sont issus du Maroc et un peu plus d'un cinquième du Congo.

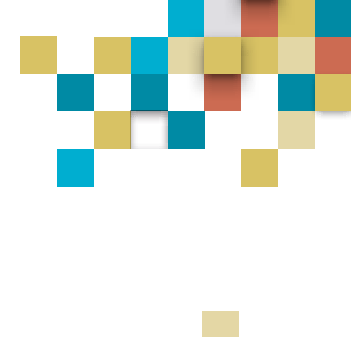
FIGURE 22 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA NATIONALITÉ DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



#### 4.5.7. Statut de séjour

FIGURE 23 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE TITRE DE SÉJOUR, PAR SEXE EN 2014





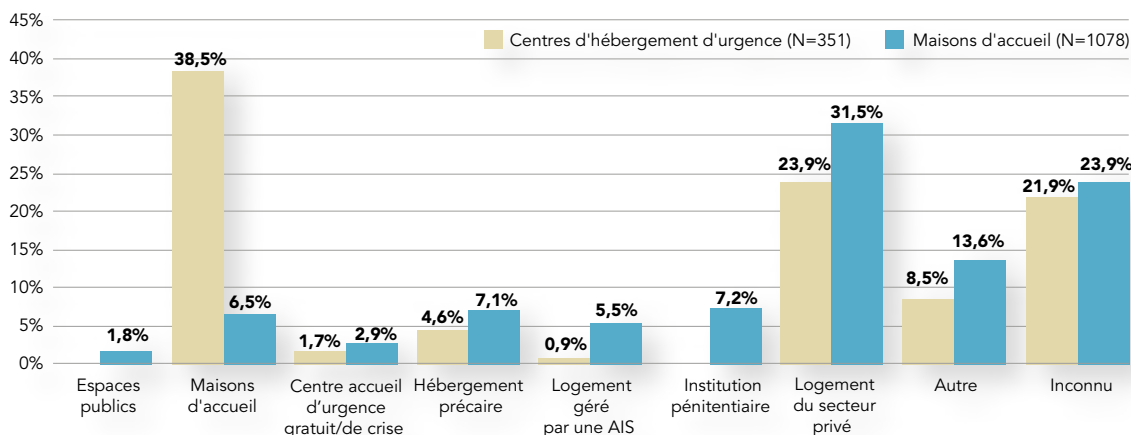
Il n'y a pas d'évolution significative durant la période 2010-2014 en ce qui concerne le statut de séjour. En 2014, environ la moitié des usagers ont la nationalité belge, près d'un cinquième ont un titre de séjour temporaire et environ 13% un droit de séjour permanent.

## 4.6. Données récoltées lors du départ du lieu d'accueil

### 4.6.1. Type de logement après le séjour en service d'hébergement

Sur base de la figure 24, nous concluons que plus d'un tiers des usagers des maisons d'accueil entrent en logement du secteur privé après leur séjour (sur le marché du logement privé ou via une agence immobilière sociale). Les autres usagers des maisons d'accueil se dirigent ensuite dans une (autre) maison d'accueil (7%) ou un logement précaire (7%), ou se retrouvent en institution pénitentiaire (7%) (Nous n'avons pas cette information pour environ un quart des usagers). Près de quatre usagers sur dix des centres d'hébergement d'urgence sont orientés vers une maison d'accueil et près d'un quart des usagers de ces centres réside ensuite dans un logement du secteur privé. Là également, nous n'avons pas d'informations sur le lieu de résidence d'une grande partie d'entre eux (22%).

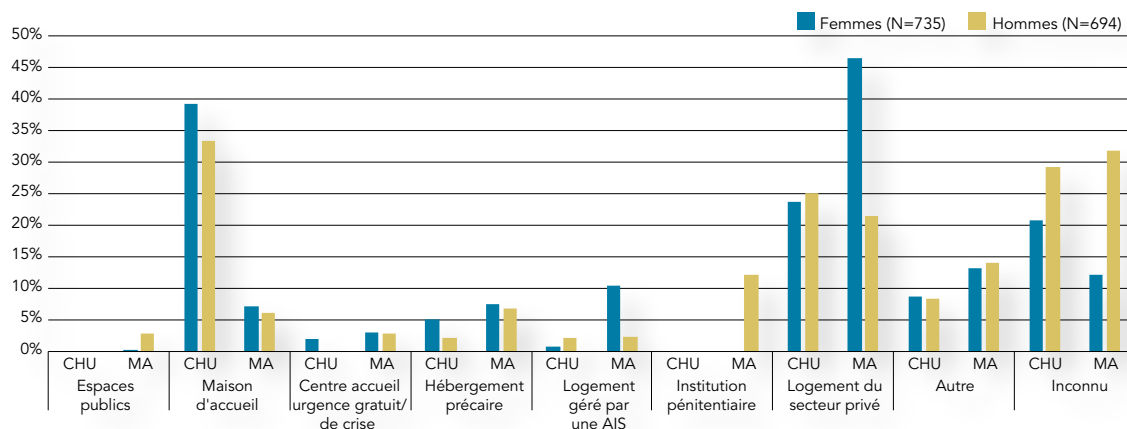
FIGURE 24 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA DESTINATION LORS DU DÉPART DU CENTRE D'ACCUEIL EN 2014



Notons par ailleurs des différences significatives entre hommes et femmes au sujet du type de logement après le séjour, en tenant compte de la différence entre maisons d'accueil (MA) et centres d'hébergement d'urgence (CHU).

Il semble que les hommes aboutissent plus souvent dans l'espace public (3%) et dans des institutions pénitentiaires (12%) que les femmes (dans les deux cas 0%). Les femmes qui ont séjourné dans des maisons d'accueil trouvent nettement plus souvent un logement via une agence immobilière sociale (10%) et aboutissent plus souvent dans le secteur privé (47%) que les hommes (respectivement 2% et 22%).

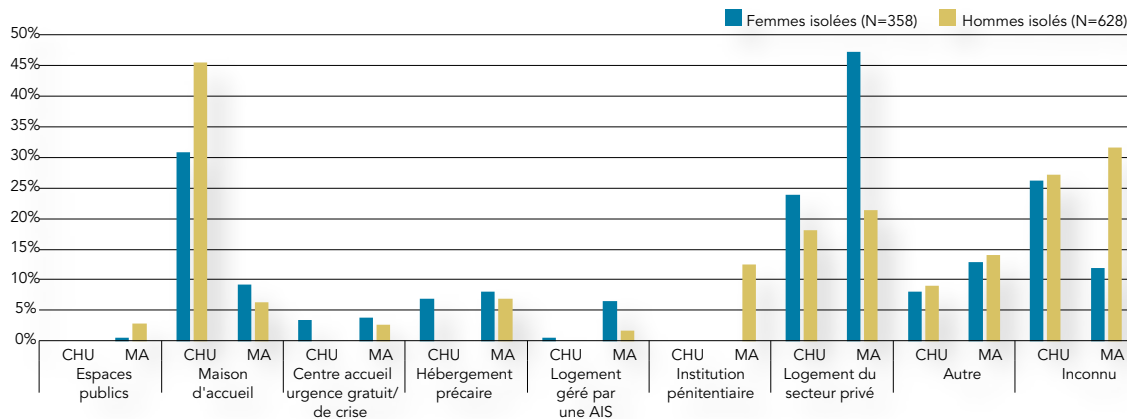
**FIGURE 25 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA DESTINATION LORS DU DÉPART DU CENTRE D'ACCUEIL, ET SELON LE SEXE ET LE TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL EN 2014**

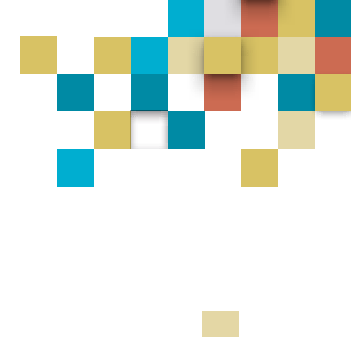


La figure 26 concerne les hommes isolés et les femmes isolées, parce que les différences entre hommes et femmes ne peuvent pas seulement être déterminées par le type de structure d'accueil, mais sans doute aussi par leur situation familiale.

Il ressort de la figure 26 que les hommes isolés séjournent plus souvent dans une maison d'accueil après un séjour en centre d'hébergement d'urgence (46%) que les femmes isolées (31%), alors que celles-ci séjournent plus souvent dans un logement précaire (7%) ou dans un logement du secteur privé (24%) que les hommes (respectivement 0% et 18%). De plus, il apparaît que les hommes isolés se retrouvent plus souvent dans une institution pénitentiaire après un séjour en maison d'accueil (13%) que les femmes (0%), et que les femmes trouvent ensuite plus souvent un logement dans le secteur privé (47%) que les hommes (21%).

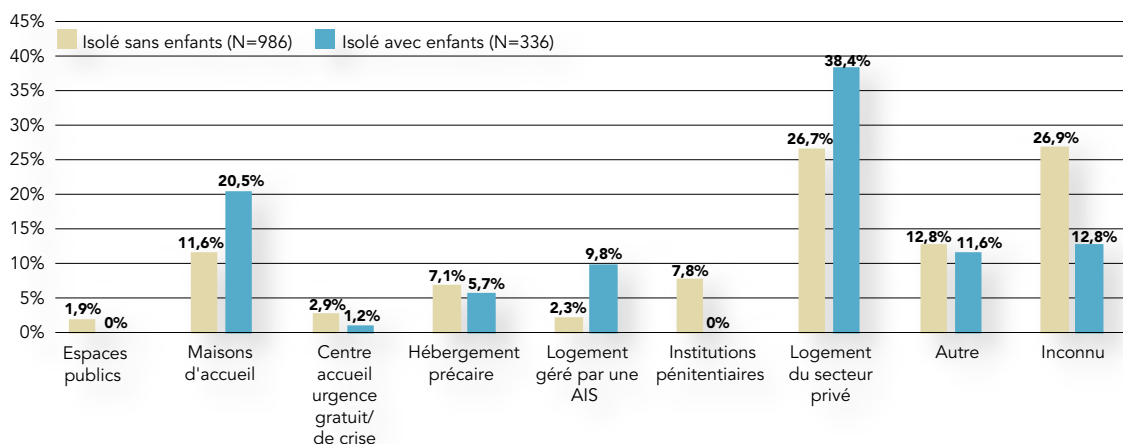
**FIGURE 26 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS DES PERSONNES ISOLÉES SANS ENFANTS SELON LEUR DESTINATION LORS DU DÉPART DU CENTRE D'ACCUEIL, ET SELON LE SEXE ET LE TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL EN 2014**





Il apparaît (figure 27) que les personnes isolées avec enfants après leur séjour aboutissent plus fréquemment dans un logement du secteur privé (38%), dans une maison d'accueil (21%) ou dans un logement via une agence immobilière sociale (10%) que les personnes isolées sans enfants (respectivement 27%, 12% et 2%).

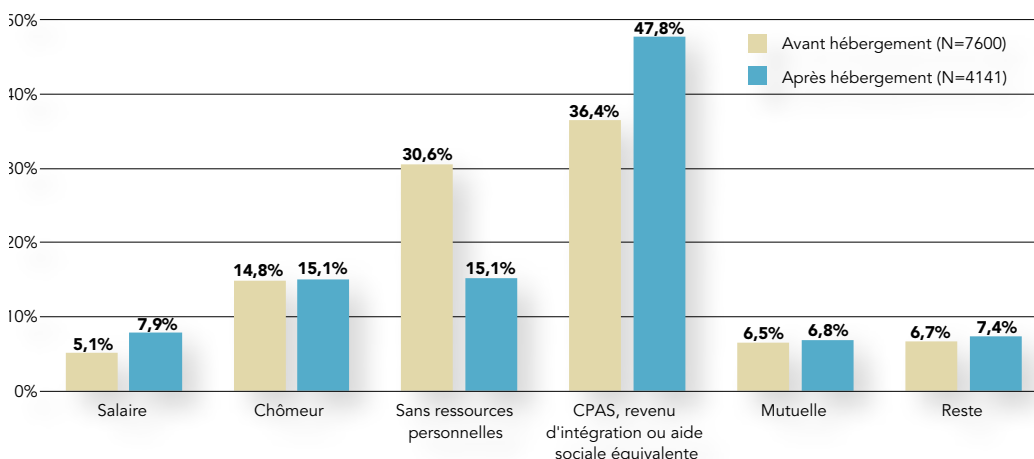
**FIGURE 27 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA DESTINATION LORS DU DÉPART DU CENTRE D'ACCUEIL ET SELON LA SITUATION FAMILIALE EN 2014**



#### 4.6.2. Revenus lors de l'accueil et après le séjour

Enfin, il apparaît que la moitié des usagers qui n'avaient aucun revenu personnel avant leur séjour, disposaient bien d'un revenu après leur séjour (de 31% à 15%). C'est le résultat du travail effectué en cours de séjour, par exemple avec le CPAS (de 36% à 48%) ou pour obtenir un emploi (de 5% à 8%). Il est très important de mentionner que ces chiffres pourraient être modifiés dans la mesure où les données des centres d'accueil de nuit Samusocial et Pierre d'Angle seraient inclus dans l'analyse. Dans ces deux services, il y a probablement plus de personnes aidées qui ne disposent pas de revenus officiels.

**FIGURE 28 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LES REVENUS AVANT ET APRÈS LE SÉJOUR DURANT LA PÉRIODE 2010-2014**



## 5. Conclusions

Entre 2011 et 2014, environ 2050 séjours ont été enregistrés dans les centres d'accueil participants. Cela concerne annuellement environ 1800 adultes ou mineurs d'âge différents qui sont chefs de famille, et qui sont accompagnés par 850 à 950 enfants. Durant la période 2010-2014, un total de 8828 séjours ont été enregistrés pour 6984 personnes différentes.

Nous constatons qu'il y a peu de séjours multiples durant la période 2010-2014 : 83% des usagers bénéficient d'un seul séjour, 12% de deux séjours et 5% bénéficient de trois ou plus de séjours au sein des services participants au RDC.

Durant cette même période, la durée des séjours a augmenté : c'est plus souvent le cas des femmes que des hommes, et cela concerne plus souvent les centres d'hébergement d'urgence que les maisons d'accueil. En outre, le séjour diffère significativement entre les centres d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil : alors qu'environ 80% des séjours dans les centres d'hébergement d'urgence durent moins de six semaines, cela ne concerne que 28% des maisons d'accueil, ce qui correspond aux missions différentes de ces centres.

En ce qui concerne les caractéristiques socio-démographiques, nous constatons que bien qu'un peu plus d'hommes soient suivis que de femmes, cette différence diminue durant la période 2010-2014.

Par ailleurs, les hommes sont sensiblement plus âgés que les femmes : en 2014, seulement 37% des hommes avaient moins de 35 ans, alors que 62% des femmes avaient moins de 35 ans. En ce qui concerne la situation familiale, 90% des usagers sont isolés ; alors qu'environ la moitié des femmes isolées sont accompagnées d'enfants, il n'y a quasiment pas d'hommes isolés qui soient accompagnés d'enfants. En outre, les hommes sont surreprésentés dans les maisons d'accueil et les femmes dans les centres d'hébergement d'urgence. Le dernier domicile officiel (avant le séjour) se trouve en Région de Bruxelles-Capitale pour sept usagers sur dix.

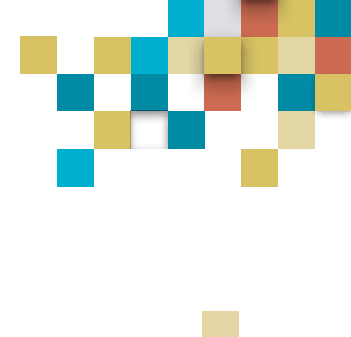
Le niveau de scolarité est souvent bas : 60% des usagers ont obtenu au maximum un diplôme d'enseignement secondaire inférieur.

Il semble qu'environ un tiers des usagers n'avaient pas de revenus personnels lors de l'entrée dans un centre : ce chiffre se réduit de moitié durant le séjour (par exemple grâce aux allocations du CPAS ou grâce à un emploi).

Nous constatons que 65% des usagers ont la nationalité d'un pays européen (dont 90% de Belges), et 30% celle d'un pays africain (dont 40% de Marocains et 20% de Congolais).

Bien que nombre de personnes arrivent en centre d'hébergement d'urgence de leur propre initiative, le réseau social joue un rôle important pour orienter les usagers vers le secteur de l'aide aux sans-abri.

Après leur séjour, plus d'un tiers des usagers passent d'une maison d'accueil à un logement du secteur privé (sur le marché du logement du secteur privé ou via une agence immobilière sociale). Enfin, quatre usagers sur dix sont orientés après leur séjour dans un centre d'hébergement d'urgence vers une maison d'accueil, et presque un quart entrent dans un logement du secteur privé.



## 6. Perspectives

Depuis 2010, la Strada travaille sur le recueil central de données grâce auquel nous pouvons tenter de donner un aperçu chiffré de certaines caractéristiques des bénéficiaires des services d'hébergement du secteur de l'aide aux sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale et de l'utilisation de ces services. Nous travaillons également sur l'harmonisation des différents systèmes d'enregistrement (et leur contenu), afin de pouvoir aboutir à une analyse intégrale des données et à des interprétations approfondies.

En 2014, les chiffres reprenaient plus de 84% de toutes les places agréées en maisons d'accueil. Cette représentativité augmentera à partir de 2015 à plus de 92% (grâce à l'enregistrement des données du Foyer Georges Motte). Nos chiffres couvrent totalement l'activité des centres d'hébergement d'urgence étant donné que nous disposons des données des deux seuls centres d'hébergement d'urgence, Ariane et l'Ilot 160. Nous ne disposons cependant pas de chiffres issus des centres d'accueil de nuit où les usagers sont accueillis gratuitement (Samusocial et Pierre d'Angle).

La Strada s'investit pour recueillir plus de chiffres relatifs à tous les séjours, afin de pouvoir donner un aperçu aussi complet que possible de l'accueil des personnes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale.

Par ailleurs, sur base des données récoltées dans les centres d'hébergement, un volet spécifique pour les services d'habitat accompagné agréés par la Cocom a été développé dans BruReg. Ces données sont en cours d'analyse et seront publiées dans un rapport spécifique dans le courant de l'année 2017. A partir de 2018, le recueil central de données sera donc élargi aux données de l'habitat accompagné.

D'année en année, ce travail de collecte et d'analyse des données est amené à s'améliorer: d'autres services pourraient être associés à l'encodage. Dans ce cadre, le développement récent des services de Housing First à Bruxelles et leur agrémentation auprès de la Cocom nous invitent à réfléchir également à leur intégration au RCD. Nous aimerions également lier ce travail à d'autres études menées par notre service, par le secteur et par les différents niveaux de pouvoir (par exemple dans le cadre du programme MEHOBEL), afin de développer à partir de ces chiffres des analyses plus approfondies.

Le recueil central de données s'inscrit comme un outil dans le travail d'objectivation des réalités liées au sans-abrisme. En tant qu'observatoire du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri, ce travail nous semble tout à fait essentiel à la compréhension du phénomène du sans-abrisme et aux solutions qui peuvent y être apportées.



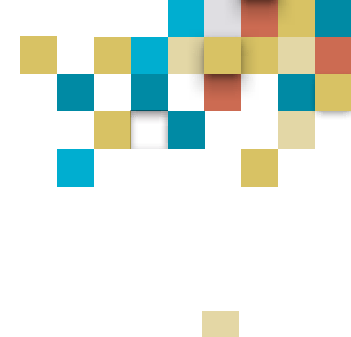
## 7. Annexes

### 7.1. Annexe 1: Centres participants au recueil central de données

Maisons d'accueil	Centres participants				
	2010	2011	2012	2013	2014
Home Baudouin	X	X	X	X	X
Maison d'accueil Les Petits Riens	X	X	X	X	X
Ilot Locquenghien	X	X	X	X	X
Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales	X	X	X	X	X
Chant d'oiseau	X	X	X	X	X
Home Victor du Pré	X	X	X	X	X
Maison de la Mère et de l'Enfant	X	X	X	X	X
La maison Rue verte	X	X	X	X	X
Accueil Montfort	X	X	X	X	X
Les trois pommiers	X	X	X	X	X
Source La Rive	X	X	X	X	X
Porte ouverte	X	X	X	X	X
Talita	X	X	X	X	X
Le Relais	X	X	X	X	X
Les foyers d'accueil	X	X	X	X	X
CAW Brussel – Leger des Heils	X	X	X	X	X
CAW Brussel – Vrienden van het huizeke	X	X	X	-	X
CAW Brussel – Albatros	X	X	X	X	X
CAW Brussel (accompagnement au logement)	X	X	X	-	-
Chèvrefeuille	X	-	X	X	X
@Home	-	-	-	X	X
CIG – Vogelzang	-	-	-	-	-
Foyer Georges Motte	-	-	-	-	-
Pag-Asa	-	-	-	-	-

Centres d'hébergement d'urgence	Centres participants				
	2010	2011	2012	2013	2014
Centre Ariane	X	X	X	X	X
Maison d'accueil d'urgence L'Ilot (160)	X	X	X	X	X

Centre d'accueil de nuit	Centres participants				
	2010	2011	2012	2013	2014
Samusocial	-	-	-	-	-
Pierre d'Angle	-	-	-	-	-



## 7.2. Annexe 2: Services, public accueilli, places agréées et pouvoir subsidiant

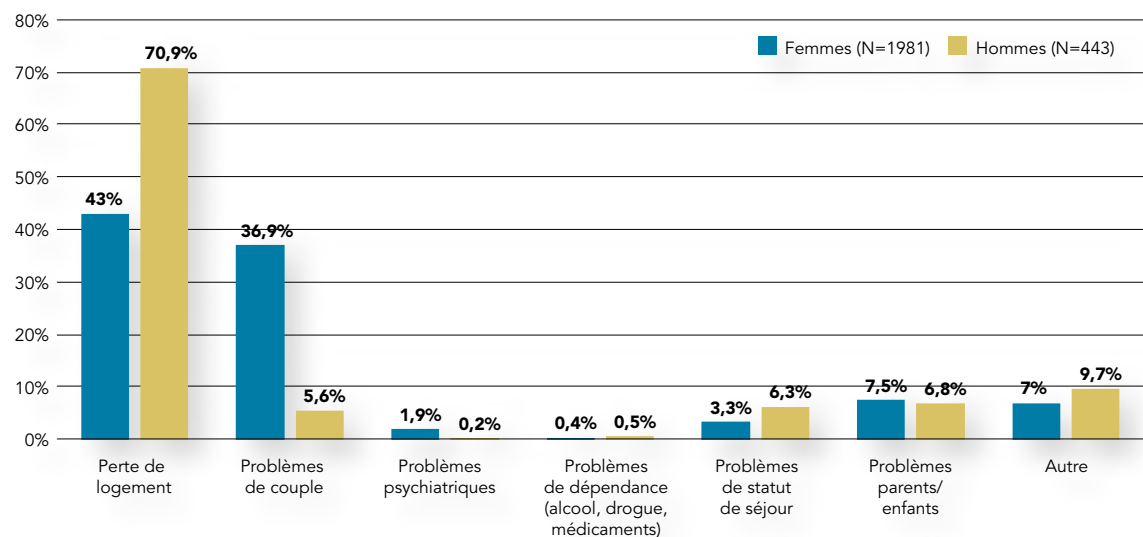
		COCOF		CCC		VG		Total
Hommes	Maisons d'accueil	Home Baudouin	69			Leger des Heils Foyer	73	372
		Maison d'accueil Les Petits Riens	120			Vrienden van het huizeke	11	
		Foyer Georges Motte	77					
		Ilot Locquenghien	22					
Femmes (avec ou sans enfants)	Maisons d'accueil	Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales	24	Porte ouverte	22	CIG - Vogelzang	43	353
		Chant d'oiseau	24	Talita	22			
		Chèvrefeuille	40					
		Home Victor du Pré	74					
		Maison de la mère et de l'enfant	40					
		La maison Rue Verte	30					
		Accueil Montfort	34					
Femmes et/ou hommes (avec ou sans enfants)	Maisons d'accueil	Les trois pommiers	40	Le Relais	53	Albatros	30	475
		Source	34	Les foyers d'accueil	23			
		@Home	15	L'Escale	30			
	Centres d'hébergement d'urgence	L'Ilot 160	22	Pag-Asa	35			
				Pierre d'Angle	48			
				Samusocial	110			
				Centre Ariane	35			
<b>Total</b>		<b>665</b>		<b>378</b>		<b>157</b>	<b>1200</b>	

### 7.3. Annexe 3: Données supplémentaires issues du système d'enregistrement BruReg

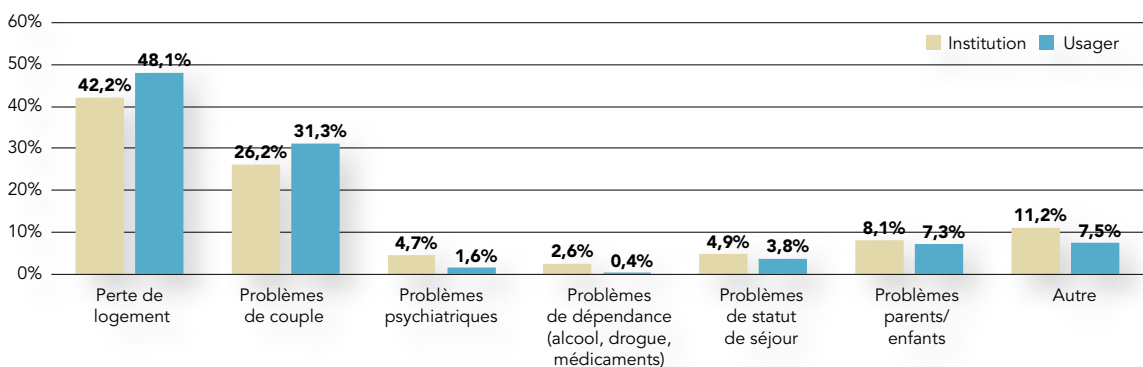
Les données qui sont présentées dans cette annexe sont issues du système d'enregistrement BruReg, utilisé exclusivement par les centres agréés par la Cocom, et ne sont dès lors pas représentatives pour l'ensemble des services d'hébergement du secteur.

Il apparaît qu'il y a une différence significative entre hommes et femmes sur les raisons pour lesquelles ils demandent de l'aide. Alors que les hommes donnent plus souvent la raison de la «perte de logement», pour les femmes, il s'agit plus souvent de «problèmes de couple».

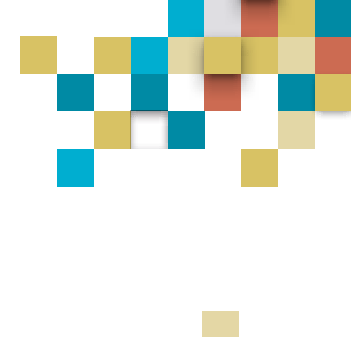
**FIGURE 29:** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE MOTIF DE LA DEMANDE D'AIDE, SELON LES USAGERS ET LES SERVICES, DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



**FIGURE 30:** LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE MOTIF DE LA DEMANDE D'AIDE, SELON LES USAGERS ET LES SERVICES, DURANT LA PÉRIODE 2010-2014



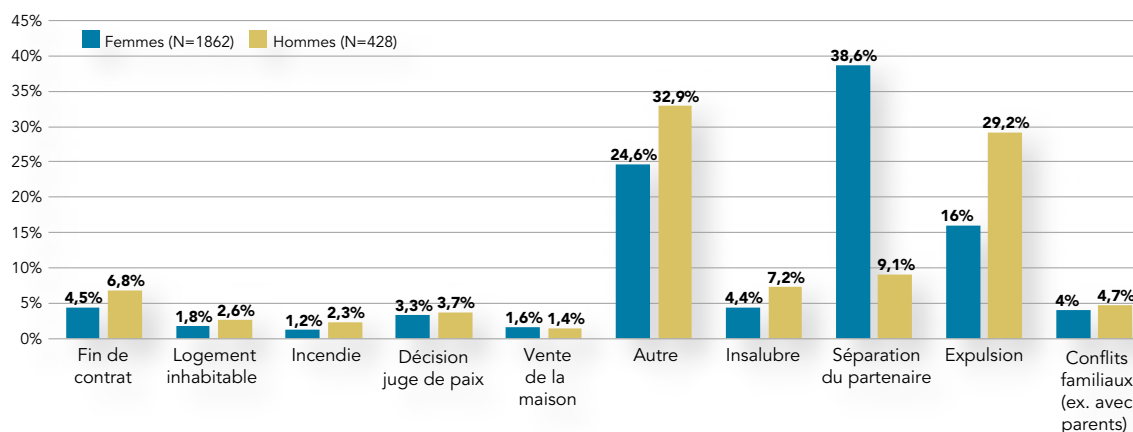
La figure 30 montre qu'il existe aussi une différence entre «la raison pour laquelle de l'aide est invoquée» par des usagers et les raisons citées par les travailleurs sociaux. Alors que les usagers invoquent plus souvent «la perte du logement» et «des problèmes de couple», les travailleurs sociaux citent plus souvent des problèmes psychiatriques et de dépendance. Ceci peut



s'expliquer probablement par la difficulté qu'ont les personnes de s'exprimer au sujet de leurs problèmes spécifiques à l'arrivée.

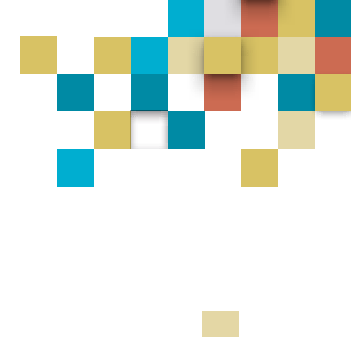
Enfin, il n'y a pas d'évolution significative durant la période 2010-2014 en ce qui concerne les raisons pour lesquelles les usagers perdent leur logement. Alors que les femmes avancent plus souvent les raisons de «séparation du partenaire» (39%) que les hommes (9%), la raison invoquée par les hommes est plus souvent la perte du logement suite à une expulsion (29%) que les femmes (16%).

**FIGURE 31 : LA RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE MOTIF DE LA PERTE DU LOGEMENT DURANT LA PÉRIODE 2010-2014**



## 8. Liste des abréviations

<b>AMA</b>	Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris
<b>BICO</b>	La fédération des maisons d'accueil et initiatives d'accueil et d'accompagnement en faveur des personnes en difficultés et des sans-abri en Région bruxelloise (fédération Bico)
<b>CAW</b>	Centrum Algemeen Welzijnswerk
<b>CIG</b>	Centrum voor Integrale Gezinszorg
<b>Cocof</b>	Commission communautaire française
<b>Cocom</b>	Commission communautaire commune
<b>Feantsa</b>	European Federation of National Organisations Working with the Homeless
<b>RCD</b>	Recueil central de données
<b>VG</b>	Vlaamse Gemeenschap



## 9. Liste des tableaux et figures

<b>TABLEAU 1</b>	Nombre de places agréées dans les centres d'hébergement en 2014	7
<b>TABLEAU 2</b>	Le nombre de places dans les centres participants	11
<b>TABLEAU 3</b>	La représentativité des chiffres de 2014	11
<b>TABLEAU 4</b>	Le nombre de séjours par personne	15
<b>TABLEAU 5</b>	Le nombre d'enfants durant la période 2010-2014	15
<b>TABLEAU 6</b>	Différences entre durée de séjour en 2010 et en 2014 par type de service	21
<b>TABLEAU 7</b>	Différences de séjours entre 2014 et 2010, selon le sexe	22
<b>FIGURE 1</b>	Le nombre de places des maisons d'accueil agréées et des maisons d'accueil participantes	12
<b>FIGURE 2</b>	Le nombre de places agréées des centres d'hébergement d'urgence et des centres d'accueil de nuit agréées ainsi que des centres d'hébergement d'urgence et des centres d'accueil de nuit participantes	12
<b>FIGURE 3</b>	Le nombre de personnes différentes dans les centres d'accueil entre 2010-2014	13
<b>FIGURE 4</b>	Le nombre de séjours en 2010-2014, selon le sexe	14
<b>FIGURE 5</b>	La répartition des séjours selon le sexe durant la période 2010-2014	16
<b>FIGURE 6</b>	La répartition des séjours selon le sexe en 2010-2014	16
<b>FIGURE 7</b>	La répartition des séjours selon le type de structure d'accueil, par sexe durant la période 2010-2014	17
<b>FIGURE 8</b>	La répartition des séjours selon la structure d'accueil, par sexe durant la période 2010-2014	17
<b>FIGURE 9</b>	La répartition des séjours selon l'état civil, par sexe, en 2010-2014	18
<b>FIGURE 10</b>	La répartition des séjours selon la situation familiale pendant le séjour, par sexe durant la période 2010-2014	19
<b>FIGURE 11</b>	La répartition des séjours selon l'âge, par sexe en 2014	19
<b>FIGURE 12</b>	La répartition des séjours des familles monoparentales selon le sexe en 2014	20
<b>FIGURE 13</b>	La répartition des séjours selon leur durée, par type de service durant la période 2010-2014	20
<b>FIGURE 14</b>	La répartition des séjours selon leur durée, par type de service durant la période 2010-2014	21
<b>FIGURE 15</b>	La répartition de la durée de séjour selon le sexe durant la période 2010-2014	22
<b>FIGURE 16</b>	La répartition des séjours selon le type de logement avant l'admission, par situation familiale, en 2014	23
<b>FIGURE 17</b>	La répartition des séjours selon le type de lieu de séjour avant l'accueil, par sexe en 2014	24
<b>FIGURE 18</b>	La répartition des séjours selon la région du dernier domicile officiel en 2014	24
<b>FIGURE 19</b>	La répartition des séjours en fonction de l'origine de l'orientation vers les services, par sexe durant la période 2010-2014	25
<b>FIGURE 20</b>	La répartition des séjours selon les revenus lors de l'accueil, par sexe durant la période 2010-2014	26

<b>FIGURE 21</b>	La répartition des séjours selon le niveau d'enseignement, par sexe durant la période 2010-2014	26
<b>FIGURE 22</b>	La répartition des séjours selon la nationalité durant la période 2010-2014	27
<b>FIGURE 23</b>	La répartition des séjours selon le titre de séjour, par sexe en 2014	27
<b>FIGURE 24</b>	La répartition des séjours selon la destination lors du départ du centre d'accueil en 2014	28
<b>FIGURE 25</b>	La répartition des séjours selon la destination lors du départ du centre d'accueil, et selon le sexe et le type de structure d'accueil en 2014	29
<b>FIGURE 26</b>	La répartition des séjours des personnes isolées sans enfants selon leur destination lors du départ du centre d'accueil, et selon le sexe et le type de structure d'accueil en 2014	29
<b>FIGURE 27</b>	La répartition des séjours selon la destination lors du départ du centre d'accueil et selon la situation familiale en 2014	30
<b>FIGURE 28</b>	La répartition des séjours selon les revenus avant et après le séjour durant la période 2010-2014	30
<b>FIGURE 29</b>	La répartition des séjours selon le motif de la demande d'aide, selon les usagers et les services, durant la période 2010-2014	35
<b>FIGURE 30</b>	La répartition des séjours selon le motif de la demande d'aide, selon les usagers et les services, durant la période 2010-2014	35
<b>FIGURE 31</b>	La répartition des séjours selon le motif de la perte du logement durant la période 2010-2014	36

